

MARSEILLE

Parking Hôtel de Ville



Auteur : Julien Dalla Vecchia/ Yannick Julie

Date : 11 mai 2023

Table des matières

Préambule	4
1 Présentation générale	5
A/ Descriptif du parc.....	5
B/ Caractéristique du contrat	6
C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées.....	7
D/ Eléments marquant de l'exploitation	9
2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc	10
3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement	11
A/Montant total.....	11
B/Détail par opérations	11
C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente ..	12
4 Fréquentation par parc	18
A/Fréquentation horaire totale.....	18
B/Sorties gratuites	22
C/Abonnements	23
D/Détail des autres produits.....	25
E/Eléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations.....	26
5 Qualité de service	27
A/Précision des services à la clientèle.....	27
B/Nombre et motifs des réclamations	28
C/Extraction des réclamations	29
D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction.....	29
6 Affectation du personnel par parc	39
A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel.....	39
B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc.....	40
C/Tâches confiées à chaque ETP.....	40
D/Justification de toute variation de la masse salariale	42
7 Compte d'exploitation	43
A/Compte d'exploitation	43
B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année	46
C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel	47
D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes.....	47
8 Détails des charges	48
A/Exploitation.....	48
B/Personnel.....	48
C/ Totales	48

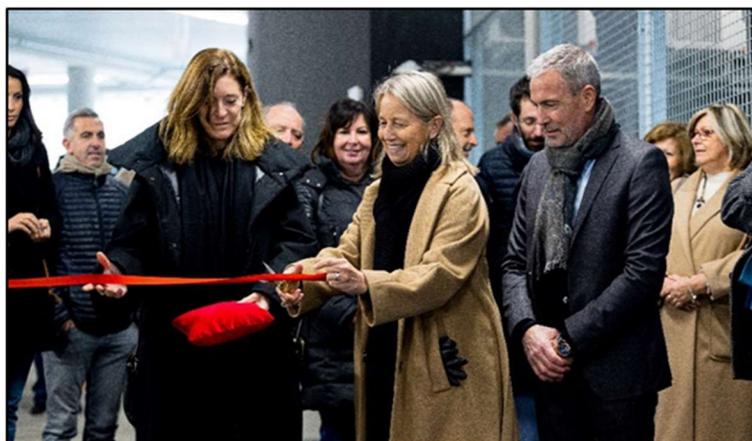
9	Détails du calcul de la redevance	49
	A/Fixe.....	49
	B/Variable	50
10	Détail des frais de personnel	51
	A/Coût pour chaque ETP de la DSP	51
	B/Coûts relatifs au personnel	51
	C/ Justification de toute évolution de la masse salariale	51
11	Liasse fiscale	52

Préambule

L'année 2022 est l'année du retour à la normale après deux exercices perturbés par la pandémie de Covid 19 et les différents confinements, couvre-feu et restrictions sanitaires.

D'une manière générale, pour la Ville de Marseille, nous constatons une belle reprise de la fréquentation horaire et une activité touristique croissante, notamment sur la période estivale.

Le gros point noir de cet exercice est le constat alarmant que nous faisons quant à la recrudescence des vols à la roulotte, du vandalisme et des incivilités sur l'ensemble du territoire Marseillais.



1 Présentation générale

A/ Descriptif du parc

Nombre de parc géré : 1

Durée du contrat : 7 ans

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Hôtel de Ville	E	523	5	Mixte	1974

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Le parking Vieux Port Hôtel de Ville, ouvrage souterrain comportant 523 places de stationnement, comprend une trémie d'entrée et de sortie au niveau de la rue de La Loge, à sens unique.

Sa desserte est aisée depuis et permet de se diriger vers toutes les directions car il est relié à l'autoroute du littoral A55 et par le tunnel Prado Carénage voisin, à l'autoroute A50.

Il s'insère dans un tissu urbain dense à dominante résidentielle et comprenant de nombreux commerces, restaurants, hôtels, équipements culturels et de loisirs.

L'accès automobile est possible en permanence pour les usagers horaires et les abonnés. Il en est de même pour les piétons.

B/ Caractéristiques du contrat

Le contrat de délégation de service public est conclu pour une durée de 7 ans à compter du 15 juin 2021.

Le présent rapport d'activité a pour objet de décrire l'organisation du site et de présenter au délégant l'économie générale de l'exploitation conformément à l'annexe 17 du contrat.

A cet effet, la société dédiée Q Park Marseille HDV a été créée.

C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VIEUX PORT - HÔTEL DE VILLE 🕒 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	GRATUIT	2h00	5,10 €	3h45	9,20 €	7h00	13,50 €
30 min	GRATUIT	2h15	5,70 €	4h00	9,70 €	8h00	14,60 €
45 min	1,80 €	2h30	6,30 €	4h15	10,00 €	9h00	15,00 €
1h00	2,40 €	2h45	7,00 €	4h30	10,40 €	10h00	15,40 €
1h15	3,20 €	3h00	7,60 €	4h45	10,70 €	11h00	15,50 €
1h30	3,80 €	3h15	8,10 €	5h00	11,00 €	12h00	15,50 €
1h45	4,40 €	3h30	8,70 €	6h00	12,30 €		

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	GRATUIT	1h15	1,60 €	2h15	2,90 €	4h15	4,80 €
30 min	GRATUIT	1h30	1,90 €	2h30	3,20 €	4h30	5,00 €
45 min	1,00 €	1h45	2,20 €	2h45	3,50 €	4h45	5,00 €
1h00	1,30 €	2h00	2,50 €	De 3h00 à 4h00	+0,20 € par 15 min	5h00	5,00 €
						12h00	5,00 €

24h							15,60 €
Ticket perdu							21,10 €/jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements

uniquement sur q-park.fr

7x24	Du lundi au dimanche	169,00 € /mois
6x24	Du lundi au samedi	153,20 € /mois
5x24	Du lundi au vendredi	137,20 € /mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois

Tarifs Moto

Tarifs disponibles sur
q-park.fr

Vidéo protection et informations pratiques



Pour votre sécurité, ce parc de stationnement est placé sous vidéoprotection par caméras vidéo, avec enregistrement d'images par la société Q-Park France Services. Ces images sont conservées pendant une durée de 30 jours.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez vous adresser à privacy@q-park.fr.

Vous bénéficiez du droit d'introduire un recours auprès de la Cnil. Q-Park France Services, 1 rue Jacques-Henri Lartigue 92130 Issy-Les-Moulineaux, RCS de Nanterre B34 424 095, tel : 09 86 86 86 90 (n° gratuit). Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques.

Les tarifs définis dans l'annexe 11 du contrat ont été mis en place dès le 15 juin 2021.

Pour la première application de la formule d'indexation de ce contrat, les tarifs des abonnements ont augmenté de 6% et sont donc les suivants :

- Abonnement 7/7 169€ /mois au lieu de 160€
- Abonnement 5/7 137,20€ /mois au lieu de 130€

Le tarif résident connaît sur ce site, comme sur l'ensemble des parcs où il a été mis en place, une forte demande et nous avons atteint les quotas sur ce produit.

Le tarif de l'abonnement résident est gelé contractuellement sur la période concernée.

Il est à noter qu'en ce qui concerne l'indexation de la tarification horaire, nous avons tenu compte des demandes de la métropole concernant les points suivants :

- Maintien de la première heure à 2,40€
- Plafonnement du tarif journée
- Plafonnement du tarif noctambule à 5€

D/ Éléments marquants de l'exploitation

La métropole nous a renouvelé sa confiance en nous confiant l'exploitation de ce site emblématique pour une durée de 7 ans.

Les équipes Q Park du service patrimoine ont donc lancé les premières consultations dès l'attribution du marché afin d'honorer nos obligations en matière de travaux et de rénovation du parking.

Toutefois, nous constatons sans surprise que la pandémie mondiale impacte l'ensemble des corps d'état et que les délais d'approvisionnement se voient allongés.

Néanmoins, le programme de travaux prévu dans le cadre de la Délégation de Service Public a connu un bel avancement sur l'exercice 2022 (remplacement du TGBT et des installations électriques, début des travaux d'aménagement d'un WC public, mise en place d'un local deux roues fermé, carrelage de l'ensemble des cages d'escalier, remplacement de la centrale Co No, renouvellement de l'ascenseur Loge et début des travaux du duplex Lacydon).

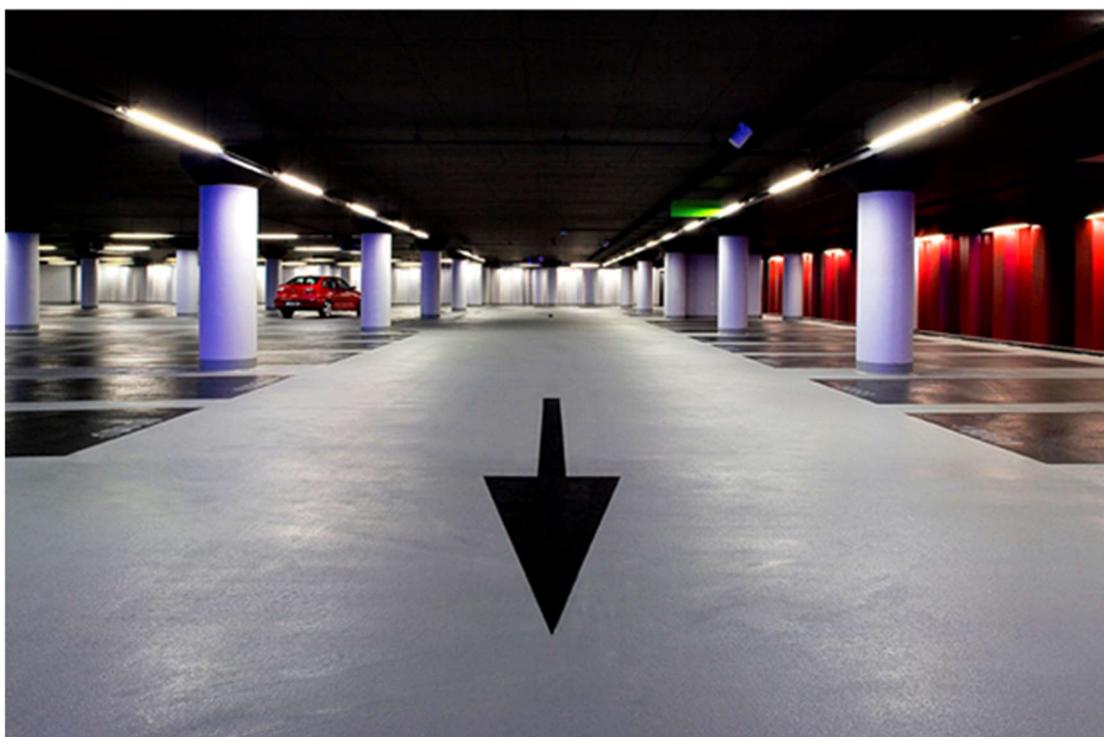
Nous constatons sur l'ensemble du périmètre Marseillais et notamment sur le site de l'Hôtel de Ville, qui est particulièrement exposé en raison de l'afflux touristique ayant lieu lors des périodes de vacances, une hausse inquiétante des phénomènes suivants :

- Vol à la roulotte
- Vandalisme sur les véhicules et sur nos équipements
- Comportement agressif de certains usagers envers nos équipes
- Squat et présence de nombreux marginaux

Nous adaptons en permanence nos dispositifs et nos organisations afin de faire face à ces nouveaux comportements mais notre champ d'action, ainsi que celui de notre prestataire de sécurité, est limité et certaines missions ne peuvent être menées à bien de façon pérenne qu'avec le recours aux forces de l'ordre.

2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise sous format excel.



3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement

A/Montant total

Le montant total des investissements est de 732 199 € pour la période de référence.

B/Détail par opérations

Vous trouverez ci-dessous les éléments des investissements de la période ainsi que le montant de la VNC à fin 2022, en annexe et sur support USB nous vous communiquons les détails de chaque investissement, ainsi que la distinction entre des biens de retour ou des biens de reprise.

Nom Contrat		Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements										
Code parking												
		Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking										
⊞ MHV Q-Park Marze	⊞ Biens de retour	128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700
Total Biens de retour		128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700
Total MHV Q-Park Marseille HDV		128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700
Total général		128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700

C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente

Les travaux mentionnés dans l'annexe 3 du contrat de DSP ont été lancés la semaine 18 avec l'installation de la base de vie en lieu et place de la zone deux-roues qui va temporairement être déplacée au R-2.

A la date de rédaction de ce rapport et conformément au programme de renouvellement, les travaux suivants ont été réalisés :

- Traitement et carrelage de l'ensemble des cages d'escalier Loge, Lacydon et Prison
- Reprise PMR des 3 cages d'escalier
- Reprise du réseau d'évacuation et des collecteurs
- Traitement des infiltrations
- Création du WC (mise en service prévu avec le déploiement des LP)
- Remplacement et mise en service des 3 ascenseurs



- Renouvellement des regards des pompes de relevage
- Renouvellement des balisages de sécurité et de la source centrale
- Renouvellement de la centrale SSI (mise en service en attente de la validation de la suppression des portes coupe feu)
- Renouvellement de l'installation Co/No
- Renouvellement de l'interphonie de sécurité
- Changement des armoires électriques
- Changement du TGBT



- Remplacement du système de sonorisation du parking
- Mise en service de diffuseurs de parfum
- Mise à jour partielle de la GTC en attente des mises en service des équipements cités ci-dessus
- Création de locaux dédiés à l'accueil des deux roues



- Installation des bornes IRVE (mise en service prévue dès réception des autorisations des bureaux de contrôle et des autorités compétentes)
- Remplacement de l'ensemble du système de vidéoprotection et renouvellement des enregistreurs



La première phase de travaux devrait s'achever cette année avec la mise en service de bornes électriques, l'installation du contrôle d'accès au niveau des toilettes et des zones deux roues, la reprise des peintures après travaux, la mise en service de la nouvelle centrale SSI et l'installation d'un système de lecture des plaques minéralogiques.

La modification de l'accès Prison, qui était jusqu'alors une issue de secours, en escalier piéton est pour l'instant mise en veille, dans l'attente d'une décision des services municipaux suite à des problèmes de sécurité lors d'événements protocolaires au sein de l'Hôtel de Ville.

Il est à noter que, conformément à nos engagements et grâce à l'appui du service patrimoine, l'ensemble de ces travaux a été réalisé en dehors des grosses périodes de fréquentation.

La deuxième phase de travaux doit débuter en 2025 (changement du matériel de péage, traitement des niveaux et réfection du local d'exploitation).

Maintenance technique et contrôle réglementaire par les sous-traitants

Le Parc est rénové dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers.

52 caméras filment en permanence tous les événements. Ceux-ci sont ensuite stockés durant 30 jours sur 3 enregistreurs numériques.

Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, de détecteurs incendie. Par ailleurs, un EAS (Espace d'Attente Sécurisé) est situé au niveau -2 à proximité des places PMR.

La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque « ADS » détectant les gaz nocifs Co et No et asservissant si besoin la ventilation afin de garantir la qualité de l'air pour nos clients.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs.

Les 3 cages d'escaliers sont munies de colonnes sèches.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé dans l'ensemble du parking par hauts-parleurs à chaque étage, les accès piétons se trouvent libres d'accès, et les barrières de sortie s'ouvrent automatiquement tandis que les barrières d'entrées refusent l'accès aux clients, le tout conformément à la réglementation incendie en vigueur dans les ERP de type PS.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée à ce sujet, ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires qui complètent les interventions de nos prestataires.

Les points de vérification sont les suivants :

- o Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- o Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- o Remplacement des tubes lumineux hors service
- o Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	KONE
Portails automatiques	COPAS
Contrôle d'accès	SKIDATA
Extincteurs + colonne sèche	ALTAIX
Electricité – climatisation - éclairage	AMPERIS
Contrôle des installations électriques	AMPERIS
CO/CN Contrôle de gaz	ADS
Système de Sécurité Incendie	APROLAB / AMPERIS
Porte coupe feu	KONE

Synthèse des interventions curatives

Vous trouverez ci-après une synthèse des interventions curatives effectuées pendant la période référence du rapport. Un accès à notre logiciel de GMAO Carl a été créé pour notre délégataire.

Parking	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE 2022									
	Matériel de péage	SSI	Télégestion	Com	Vent	Elec	Vidéo	Portails	Asc	TOTAL
Hôtel de Ville	26	2	5	4	2	3	2	2	2	48

Matériel de péage: Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets,

Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes

Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox

Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTI, téléphonie

Ventilation: Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage

Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution

Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image

Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes

Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements

4 Fréquentation par parc

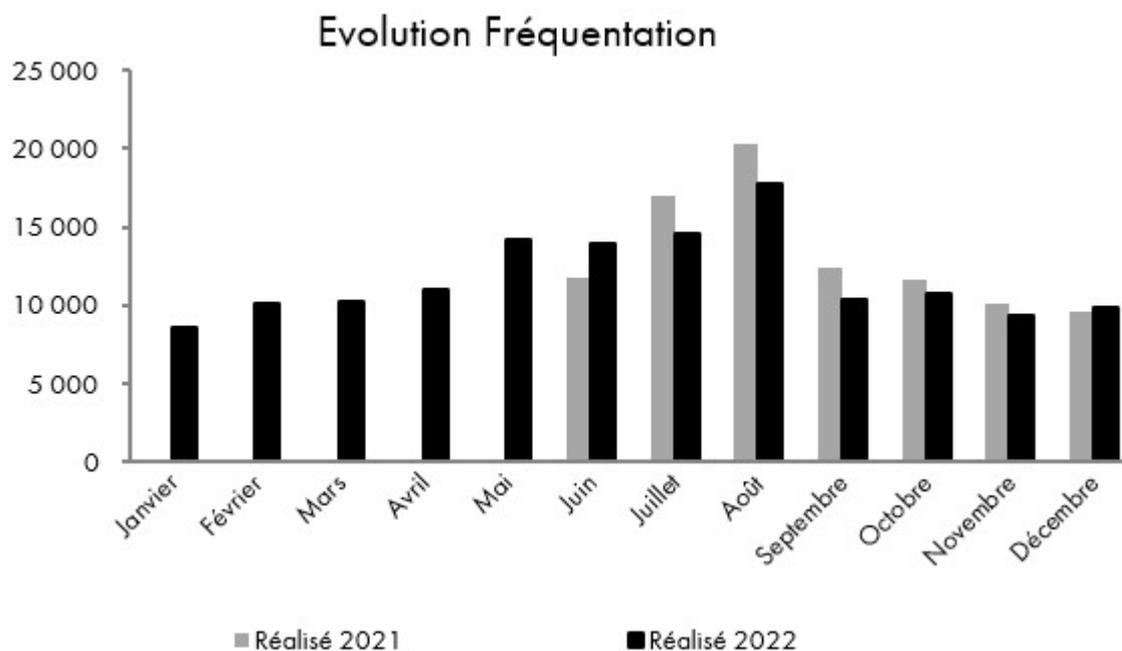
A/Fréquentation horaire totale

HORAIRES

Fréquentation	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	8 537	8 537
Février	0	10 096	10 096
Mars	0	10 216	10 216
Avril	0	10 986	10 986
Mai	0	14 176	14 176
Juin	11 800	13 876	2 076
Juillet	17 010	14 541	-2 469
Août	20 287	17 789	-2 498
Septembre	12 381	10 336	-2 045
Octobre	11 690	10 708	-982
Novembre	10 136	9 372	-764
Décembre	9 525	9 861	336
Total	92 829	140 494	47 665

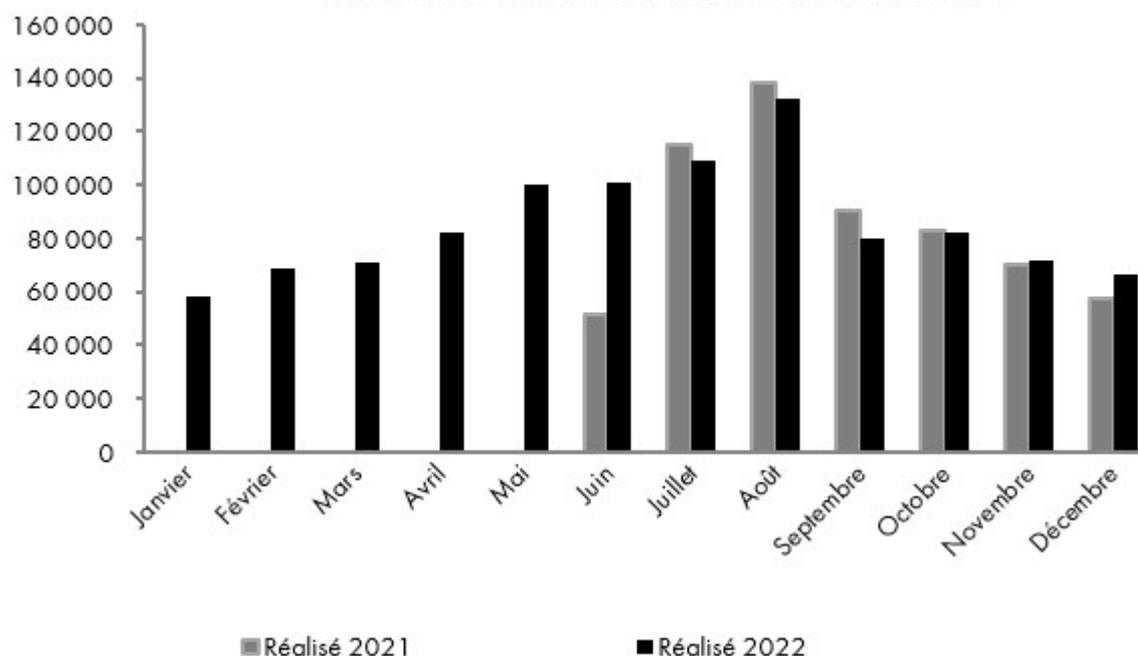
La fréquentation horaire totale représente 140 494 paiements sur l'exercice 2022.

L'exercice précédent était basé sur 7 mois et il n'est donc pas possible d'effectuer un comparatif. Nous remarquons toutefois une baisse de la fréquentation sur la période estivale qui s'explique par la saison touristique exceptionnelle pour la Ville de Marseille en 2021 suite à des levées temporaires des restrictions sanitaires sur cette période et sur le souhait de privilégier les vacances en France en cette période de pandémie.

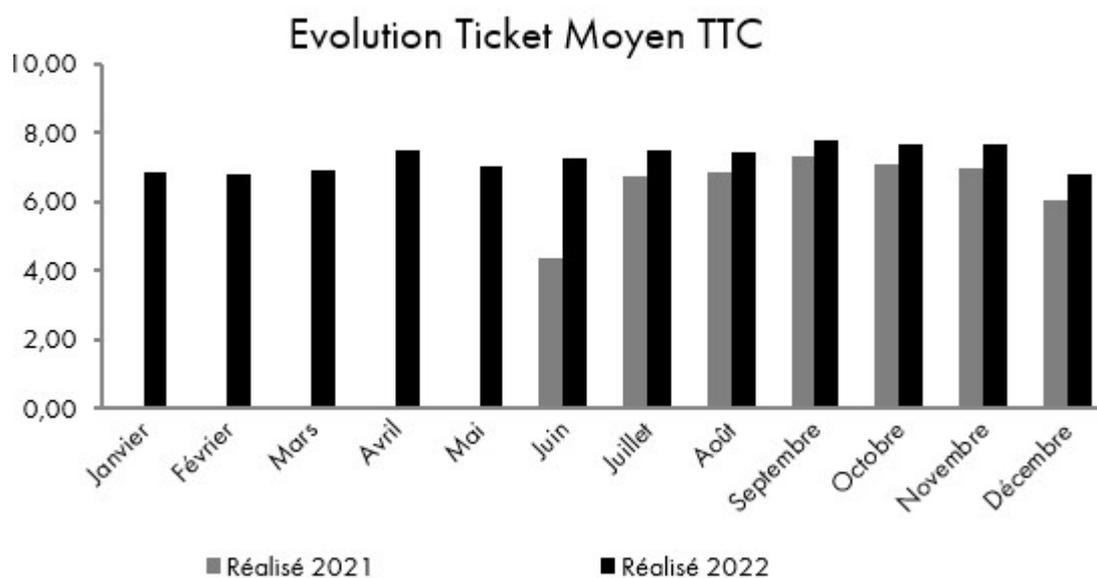


Chiffres d'affaires horaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	58 404	58 404
Février	0	68 519	68 519
Mars	0	70 709	70 709
Avril	0	82 417	82 417
Mai	0	99 936	99 936
Juin	51 373	100 570	49 197
Juillet	114 859	109 156	-5 703
Août	138 605	132 081	-6 524
Septembre	90 701	80 219	-10 481
Octobre	82 633	82 206	-428
Novembre	70 328	71 687	1 359
Décembre	57 741	66 800	9 059
Total	606 241	1 022 706	416 465

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0,00	6,84	6,84
Février	0,00	6,79	6,79
Mars	0,00	6,92	6,92
Avril	0,00	7,50	7,50
Mai	0,00	7,05	7,05
Juin	4,35	7,25	2,89
Juillet	6,75	7,51	0,75
Août	6,83	7,42	0,59
Septembre	7,33	7,76	0,44
Octobre	7,07	7,68	0,61
Novembre	6,94	7,65	0,71
Décembre	6,06	6,77	0,71
Total	6,53	7,28	0,75



La fréquentation horaire atteint 140 494 paiements pour l'exercice 2022. Cela représente un CA TTC de 1 022 706 € et un ticket moyen de 7,28 (soit une hausse de 0,75€ du ticket moyen).

Les moyens de paiement sont répartis comme suivant :

- 12 ;3% en espèces
- 74,13% en CB
- 1,86% en carte GR
- 11,7% en Liber T

B/Sorties gratuites

Fréquentations gratuites 2022 Marseille HDV

Janvier	1 401
Février	1 770
Mars	1 228
Avril	600
Mai	791
Juin	1 844
Juillet	2 287
Août	2 983
Septembre	1 219
Octobre	793
Novembre	296
Décembre	1 156
	16 368

Le nombre de transactions gratuites pour la période concernée par ce rapport est de 16 368 pour le parking de l'Hôtel de Ville.

Il est à noter que les désormais traditionnels week-ends de gratuité (2 heures offertes) de fin d'année mis en place depuis le mouvement social des gilets jaunes sont désormais régis par l'article 9.3 de la convention.

Comme précisé, le délégant se réserve la possibilité de proposer des franchises aux seuls clients horaire de 2 heures durant 4 journées par année civile.

1014 clients ont pu bénéficier de cette offre pour les week-ends du 12/13 et 19/20 décembre 2022.

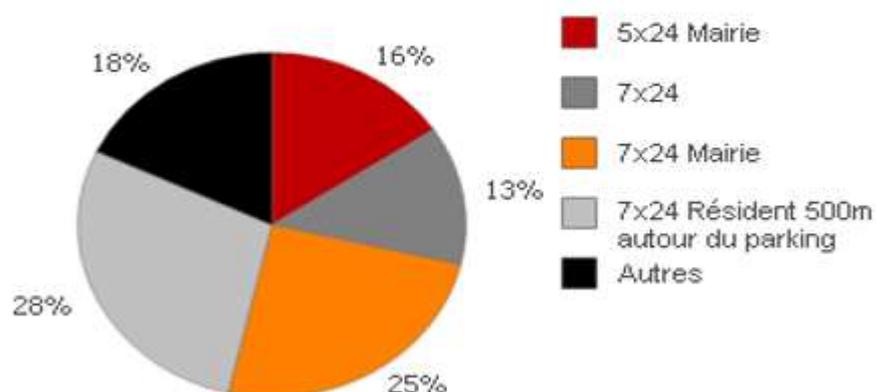
C/Abonnements

ABONNES

Nombre	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	672	672
Février	0	653	653
Mars	0	658	658
Avril	0	638	638
Mai	0	643	643
Juin	1	637	636
Juillet	704	640	-65
Août	701	640	-62
Septembre	696	637	-59
Octobre	697	641	-56
Novembre	690	699	9
Décembre	678	651	-27
Total	4 167	7 807	3 641

Chiffres d'affaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	73 579	73 579
Février	0	71 498	71 498
Mars	0	72 355	72 355
Avril	0	70 068	70 068
Mai	0	69 553	69 553
Juin	30 319	69 937	39 618
Juillet	83 243	69 147	-14 095
Août	77 469	70 841	-6 629
Septembre	71 969	69 295	-2 673
Octobre	73 155	70 696	-2 459
Novembre	72 281	70 526	-1 755
Décembre	71 029	71 532	503
Total	479 464	849 030	369 565

Répartition des abonnés - déc. 2022



Le chiffre d'affaires abonné pour la période de référence s'élève à 849 030€.

Les résidents représentent 28% des abonnements.

La flotte d'abonnements « Ville de Marseille » est également l'une des plus importantes sources de chiffre d'affaire sur ce site (41% des abonnements).

Comme prévu dans la convention, les abonnements sont vendus « en gros » à la Ville de Marseille.

D/Détail des autres produits

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2022

en € HT

PC-E256 Marseille - Vieux Port HDV DSP2	10785,78
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	2209,96
706410 Carte perdue (c2c)	458,26
708802 Location présent. journx (c2c)	250
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	7867,56
Total général	10785,78

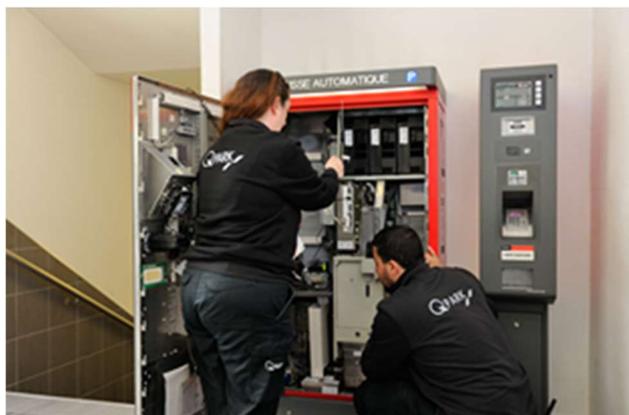
Les autres produits concernent principalement une régie publicitaire et un centre de lavage Auto jasmin.

E/Éléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations

Le contrat de délégation de service public de ce parking ayant été renouvelé le 15 juin 2021, la comparaison entre les deux exercices n'est donc pas effectuée sur la même période.

Comme expliqué sur la partie horaire, nous constatons cependant une baisse de la fréquentation estivale du parking mais cela est dû à la saison touristique qui fut exceptionnelle en 2021.

Le nombre d'abonnés est en légère baisse en raison de nombreuses résiliations effectuées par la Ville de Marseille, ainsi qu'un contrôle accru de l'utilisation des accès donnés aux agents municipaux.



5 Qualité de service

A/Précision des services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection.

B/Nombre et motifs des réclamations

Un cahier de réclamations est à la disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- I Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- I Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- I Par email: service.clients@q-park.fr
- I Via les sites www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



Pour l'exercice de 2022, nous comptabilisons 49 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les vols à la roulotte et autres faits de vandalisme ayant lieu dans le parking.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par l'envoi d'un email plus détaillé.

C/Extraction des réclamations

Nous n'avons pas à ce jour de moyen technique d'extraction des réclamations.

D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

I Echantillon

	Moyenne nationale	Marseille-Vieux Port-HDV
Clients horaires	730	4
Clients abonnés	3601	47
Clients résa	4021	114
Total	8352	165

I Mode de recueil

- I Clients abonnés et résa : Interviews auto administrées via un questionnaire en ligne. Un email invitant à se connecter au questionnaire a été envoyé.
- I Clients horaires : Les clients scannent un QRcode pour répondre au questionnaire en ligne

I Date du terrain

- I Clients abonnés : d'octobre 2022 à février 2023
- I Clients horaires : de juillet 2022 à février 2023
- I Clients résa : de mai 2022 à février 2023

Sexe	Marseille-Vieux Port-HDV
Un homme	59%
Une femme	41%
Age	Marseille-Vieux Port-HDV
Moins de 25 ans	1%
De 25 à 34 ans	4%
De 35 à 44 ans	13%
De 45 à 54 ans	19%
De 55 à 64 ans	30%
65 ans ou plus	33%
CSP	Marseille-Vieux Port-HDV
CSP+	37%
CSPmoy	13%
CSP-	15%
Inactifs	36%

Fréquence d'utilisation	Marseille-Vieux Port-HDV
Tous les jours, ou presque	25%
1 à 2 fois par semaine	8%
1 fois par mois	2%
1 fois tous les 2/3 mois	4%
1 à 2 fois par an	9%
Moins souvent	6%
C'était la 1ère fois	46%



I Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants. En effet, les clients donnent une note de 7,6/10 et 68% des sondés donnent une note de 8 ou plus.

71% des utilisateurs du service Q Park Résa donnent une note de 8 ou plus.

62% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

75% des usagers conseilleraient ce parking à leurs proches.

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8
Satisfaction globale	7,6	68%	4,8	50%	7,4	62%	7,7	71%

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8	Note moyenne	Note > 8
Note de recommandation	8	75%	5,5	50%	8	66%	8,1	79%

I Installations et ambiance

Nos usagers reconnaissent la qualité de cet ouvrage sur les thèmes de la qualité de l'éclairage, de l'ambiance générale rassurante et de la facilité à accéder au parking.

Nos adaptations en matière de planning de nettoyage nous ont permis d'améliorer considérablement la satisfaction de notre clientèle quant à la propreté du parking.

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
La qualité de l'éclairage	8,1	76%	6	75%	8,1	74%	8,2	76%
La facilité à trouver le parking	8,1	76%	6,2	50%	8,5	78%	8	75%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7,7	69%	5,8	50%	7,5	62%	7,9	73%
L'ambiance sonore	7,7	67%	5,5	50%	7,3	60%	7,9	71%
L'ambiance générale rassurante	7,5	65%	4,8	25%	7	49%	7,9	73%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	7	53%	4,2	25%	7	45%	7,1	57%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	6,6	48%	2,2		6,4	36%	6,8	56%
La propreté aux abords du parking	6,6	47%	5	33%	5,8	36%	7	52%

I Satisfaction – Signalétique et équipements

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
Le lecteur de votre badge d'accès	8,6	80%			8,6	80%		
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	8,4	80%			8,4	80%		
Le fonctionnement de la borne à l'entrée/sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	8	76%	4,8	25%	8,3	81%	8	75%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	8	71%	6,2	75%	8,2	74%	7,9	69%
La signalisation des niveaux du parking	7,9	72%	5,8	50%	8,1	72%	7,9	73%
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code / de votre plaque d'immatriculation	7,8	73%					7,8	73%
Le fonctionnement des bornes d'appel (au niveau des caisses, accès piétons)	7,4	67%	3,7		7,7	66%	7,3	71%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes (au niveau des caisses, bornes entrée/sortie, accès piétons)	7,4	65%	3		7,7	62%	7,4	70%
La facilité à trouver une place	7,3	59%	4	25%	7,6	52%	7,4	62%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manœuvres)	7,3	58%	4,8	25%	7,5	59%	7,3	59%

Les clients de notre service en ligne Q Park Resa attribuent la note de 8/10 au fonctionnement des installations relatives à leurs réservations (lecteur de QR code et prise en charge des appels par le QCR pour le déverrouillage des accès piéton).

Nos utilisateurs nous attribuent de très bonnes notes sur l'ensemble du fonctionnement du système de péage, que ce soit aussi bien pour les abonnés que pour la clientèle horaire.

Le parking Hôtel de Ville, du fait de sa clientèle internationale et touristique en période estivale, représente un volume important vers nos plateformes d'appel.

Il est donc capital que les installations nécessaires à la bonne prise en charge des appels soient fonctionnelles. La note moyenne de 7,4/10 est donnée par notre clientèle sur ces sujets. Cette note est la conséquence de l'efficacité cumulée de nos équipes locales et de nos opérateurs du QCR qui se chargent d'apporter des réponses adaptées à nos interlocuteurs.



I Sécurité

Nos usagers se sentent en sécurité dans nos parkings et attribuent une note de 7,4/ 10 sur ce point.

Les efforts déployés par notre prestataire de sécurité PSI, dont les agents effectuent des rondes permanentes et des présences statiques, ainsi que la vigilance de nos agents, nous permettent de faire face aux nouvelles problématiques rencontrées sur l'ensemble de nos sites Marseillais.

Sécurité

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
Des espaces bien éclairés	7,9	68%	6	50%	7,8	66%	8	69%
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	7,6	66%	4,7		7,1	55%	7,9	72%
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	7,4	63%	6	75%	7	53%	7,6	67%

I Contact avec le personnel

Nos usagers sont satisfaits de l'aide apportée et des solutions proposées via les bornes d'appel. Ils attribuent la note de 8,1/10 pour cette prestation.

Les résultats sont légèrement inférieurs pour les demandes traitées par mail et les solutions apportées par notre service client via le téléphone sont également appréciées.

Via les bornes

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
La qualité d'écoute	8,6	85%	9	100%	8,3	76%	8,8	91%
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	8,5	82%	8,5	100%	8	69%	8,8	91%
La facilité de compréhension de la réponse	8,5	82%	7,5	50%	8,2	76%	8,8	88%
La qualité de la réponse	8,5	82%	8,5	100%	8	69%	8,9	91%
La résolution de votre demande	8,1	79%	4,5	50%	7,3	65%	8,9	91%

Via le service clients au téléphone

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
La qualité d'écoute du Service Clients (par téléphone)	7,6	64%			7,7	64%	7,5	64%
La qualité de la réponse	7	59%			7,5	64%	6,4	55%
La résolution de votre demande	6,8	57%			7,1	64%	6,5	50%
La rapidité d'intervention du Service Clients (par téléphone)	6,7	57%			6,6	55%	6,7	60%

Via Internet (mails)

	Votre parking		Clients horaires		Clients abonnés		Clients résa	
	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8	Moyenne	Note > 8
La rapidité de la réponse	6,2	62%	0		6,8	67%	6,7	67%
La qualité de la réponse (détaillée)	6	62%	0		6,4	67%	6,7	67%
La résolution de votre demande	5,7	62%	0		6	67%	6,7	67%

I Conclusion

Le niveau de satisfaction global du parking Hôtel de Ville est très positif.

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La qualité de la réponse aux mails
- Le délai de réponse aux mails

Les points reconnus comme positifs sont les suivants :

- L'ambiance générale rassurante
- La propreté du parking
- Le fonctionnement des bornes et des caisses automatiques
- Le sentiment global sur la sécurité des parkings
- La facilité pour trouver et accéder aux parkings

q-park.fr/enquete-satisfaction'. To the right of the text is a QR code. At the bottom left, the website 'www.q-park.fr' is listed. At the bottom right, the Q PARK logo is followed by the tagline 'Quality in parking'. A small vertical text on the left side of the speech bubble reads 'M.P. - 03/09/2021'." data-bbox="301 132 725 556"/>

Votre avis peut vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?

! Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

! Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur [q-park.fr/enquete-satisfaction](https://www.q-park.fr/enquete-satisfaction).

Jeu concours organisé du 21/06 au 03/09/2021, accessible sur www.q-park.fr/enquete-satisfaction, ouvert aux clients QPark France selon les modalités du Règlement disponible sur www.q-park.fr. Le tirage au sort aura lieu le 03/09/2021 par Maître de Justice. Société organisatrice, QPark France Services, SAS, 1 rue Jacques-Henri Lortie 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 534 424 095. Le tirage est strictement dématérialisé.

www.q-park.fr  Quality in parking

Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- | Le siège de Q-Park France
- | Le centre de télé-opération QCR
- | L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- | Le suivi de la performance
- | L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020, confirmer cette certification lors d'audits sur sites en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi, nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



6 Affectation du personnel par parc

A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel

ETP	
	4,36
Cadre	0,17
Employé	4,19
Intérim	0,00
	4,36

4,36 ETP sont répartis sur le parking de l'Hôtel de Ville comme suivant : 4,19 employés et 0,17 cadre.

B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc

Les ETP sont affectés à 100% sur le parking de l'Hôtel de Ville hors personnel d'encadrement qui, lui, est mutualisé sur plusieurs sites.

C/Tâches confiées à chaque ETP

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking HDV

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public, et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestion, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,

- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

D/Justification de toute variation de la masse salariale

L'embauche d'un salarié à temps partiel nous permet de ne plus avoir recours aux solutions de travail temporaire sauf cas exceptionnel et de couvrir l'amplitude horaire de présence prévue au contrat.

7 Compte d'exploitation

A/Compte d'exploitation

(En Milliers Euros)	Résultat sur contrat		Analyse de variation	
	2022	2021	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	990,9	587,7	403,2	68,6%
Recettes abonnés	707,5	399,6	307,9	77,1%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	10,8	5,7	5,1	89,2%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	2,5	1,1	1,4	124,3%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 711,7	994,0	717,7	72,2%
Coûts des travaux refacturés				
Travaux refacturés				
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-183,7	-75,4	-108,3	143,7%
Personnel intérimaire	3,8	-10,0	13,8	-138,0%
Personnel de sécurité	-34,2		-34,2	
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-10,9	-5,4		
Coût main d'œuvre directe	-225,1	-90,9	-134,2	147,6%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-23,8	-3,7	-20,1	NS
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-96,7	-53,5	-43,2	80,8%
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-0,6		-0,6	
Impôts et Taxes	-121,1	-57,3	-63,8	111,4%

Eau & énergie	-26,3	-17,1	-9,2	53,9%
Fournitures de parking/voirie		-3,4	3,4	-100,0%
Entretien de l'ouvrage	-16,1	-10,9	-5,2	47,9%
Maintenance des équipements de parking	-30,4	-11,4	-19,0	166,6%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-3,1	-1,3	-1,8	139,6%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-14,2	-7,1	-7,1	100,7%
Assurance parking	-7,9	-3,3	-4,6	140,4%
Coût de la gestion de l'argent	-9,3	-5,6	-3,7	66,5%
Coût du marketing opérationnel	-19,4	-10,8	-8,6	79,3%
Coût des véhicules d'exploitation				
Frais de voyages & mission/réception	-0,6	-0,2	-0,4	NS
Charges administratives d'exploitation	-5,6	-2,6	-3,0	117,3%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-30,2	-16,2	-14,0	86,4%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-2,8	-0,7	-2,1	NS
Total charges directes de production	-512,3	-238,9	-273,4	114,5%
Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-1 057,2	-509,2	-548,0	107,6%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-34,2	-71,1	36,9	-51,9%
Total loyers et redevances	-1 091,4	-580,2	-511,2	88,1%
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers				
Frais de services bancaires	-3,3	-0,8	-2,5	NS
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-44,5	-24,4	-20,1	82,2%
Total charges indirectes	-1 139,1	-605,4	-533,7	88,2%

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 651,4	-844,3	-807,1	95,6%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	60,3	149,8	-89,5	-59,8%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-15,3	-1,6	-13,7	NS
Amortissement subv équipements				
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-15,3	-1,6	-13,7	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	44,9	148,2	-103,3	-69,7%
Produits financiers	38,8	19,9	18,9	94,9%
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières				
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	38,8	19,9	18,9	94,9%
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	0,1	-44,5	44,6	-100,3%
RESULTAT NET COMPTABLE DE LA DSP	83,8	123,5	-39,7	-32,1%
Provision pour dépréciation des actifs immobilisés	-843,7			
Provision pour contrat déficitaire	-120,0			
Résultat Net ancienne DSP dans la société MHV	-5,1			
Résultat Net Comptable de la société	-885,0			

B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année

Compte-rendu financier:

Marseille Vieux port HDV

Résultat sur contrat

Analyse de variation

(En Milliers Euros)	2022	CEP 2022	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 711,7	1 833,0	-121,3	-6,6%
Solde sur travaux refacturés				
Coût main d'œuvre directe	-225,1	-137,0	-88,1	64,3%
Impôts et Taxes	-121,1	-111,7	-9,4	8,4%
Total charges directes de production	-512,3	-435,2	-77,1	17,7%
Total loyers et redevances	-1 091,4	-1 123,9	32,5	-2,9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 651,4	-1 559,1	-92,3	5,9%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	60,3	273,9	-213,6	-78,0%
Total Amortissements	-15,3	-216,0	200,7	-92,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	44,9	57,9	-13,0	-22,4%
RESULTAT FINANCIER	38,8		38,8	
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	0,1	-16,0	16,1	-100,7%
RESULTAT NET COMPTABLE DE LA DSP	83,8	41,9	41,9	100,1%
Provision pour dépréciation des actifs immobilisés	-843,7			
Provision pour contrat déficitaire	-120,0			
Résultat Net ancienne DSP dans la société MHV	-5,1			
Résultat Net Comptable de la société	-885,0			

C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel

Nous constatons un écart de 121,3 K€ sur le total du CA par rapport aux prévisions. Cet écart s'explique par le fait qu'un retour aux fréquentations de 2019 était espéré (environ 164 000 transactions en 2019 contre 140 000 en 2022). La hausse du ticket moyen consécutive à l'augmentation des tarifs de la nouvelle DSP ne suffit pas à compenser la baisse de la fréquentation.

Le coût de la main d'œuvre directe est plus élevé notamment en raison d'un recours conséquent à notre prestataire de gardiennage pour répondre aux problématiques de sécurité que nous rencontrons sur le parking.

D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes

Les données de comparaison n'étant pas identiques (l'exercice 2021 ne comportait que 6,5 mois), il est difficile d'analyser les variations de manière exhaustive.

Cependant et étant donné que les 6,5 mois d'exercice comportent la période estivale, qui correspond au pic de fréquentation horaire du parking, la seule variation relevable est une hausse du coût de la main d'œuvre indirecte.

Cette hausse s'explique surtout par la mise en place de gardiennage statique (34,2 K€ sur l'exercice 2022) en renfort de la prestation de sécurité habituelle.

Ce recours à un gardiennage privé nous permet d'endiguer de manière temporaire les vols à la roulotte ainsi que les intrusions malveillantes dans nos parkings.

8 Détails des charges

A/Exploitation

Le total des charges directes de production est de 512,3 K€

- Le coût de la main d'œuvre directe est de 225,1 K€ (détaillé ci-après)
- Le poste Impôts et taxes représente 121,1 K€
- Le poste Eau et énergie représente 26,3 K€
- 7,9 K€ pour le poste assurance parking

B/Personnel

Le coût de main d'œuvre directe est de 225,1 K€ pour la période de référence du rapport

- Le personnel interne représente 183,7 K€
- Le personnel intérimaire représente 3,8 K€
- Le recours à un prestataire de sécurité pour 34,2 K€
- 10,9 K€ pour les supports opérationnels

C/ Totales

Le total des charges d'exploitation est de 1651,4 K€

Le total des redevances, dont vous trouverez le détail ci-après, est de 1 091,4 K€ :

- 1 057,2 K€ de part fixe
- 34,2 K€ de part variable

9 Détails du calcul de la redevance

A/Fixe

Le montant annuel de la part fixe de la redevance (valeur 2020) est de :

2021	509 167 € HT (calculé au prorata temporis)
2022	940 000 € HT
2023	940 000 € HT
2024	940 000 € HT
2025	805 000 € HT
2026	805 000 € HT
2027	805 000 € HT
2028	368 958 € HT (calculé au prorata temporis)

FIXE : **1 057 158** par an

Soit à fin M : 1 057 158

B/Variable

La redevance variable est calculée comme suit :

- 2 % du chiffre d'affaires dès le 1^{er} euro ;
- 65 % du chiffre d'affaire supplémentaire (total 67 %) au-delà de 1 615 000 € HT ;
- 13 % du chiffre d'affaire supplémentaire (total 80 %) au-delà de 1 750 000 € HT.

VARIABLE :

	CA
JANVIER	116 550,56
FEVRIER	125 250,70
MARS	126 935,33
AVRIL	137 749,86
MAI	154 237,37
JUIN	159 308,13
JUILLET	169 423,79
AOUT	196 131,78
SEPTEMBRE	136 037,66
OCTOBRE	136 016,04
NOVEMBRE	131 045,99
DECEMBRE	122 852,84
TOTAL	1 711 540,05

SEUILS	Année entière	En 2022	Seuil en YTD	Redevance
Seuil 0 (2%) :	0	-		34 231
Seuil 1 (65%) :	1 816 287	1 816 287	1 816 287	-
Seuil 2 (13%) :	1 968 113	1 968 113	1 968 113	-
				34 231

Soit à fin M : 34 231

10 Détail des frais de personnel

A/Coût pour chaque ETP de la DSP

Le coût du personnel est 183,7 K€ pour la période de référence de ce rapport.

4,36 ETP étant affectés à ce contrat, le coût moyen d'un ETP est donc de 42,1 K€ pour la période de référence.

B/Coûts relatifs au personnel

Les frais de personnel comprennent :

- Le coût de nos salariés
- Le personnel intérimaire : dans le cadre d'un partenariat national, la société Start People est chargée de nous mettre à disposition des salariés formés à la gestion d'un ERP
- Le personnel de sécurité : La société Boss effectue des rondes selon des créneaux définis par l'exploitant. Le cas échéant, des solutions statiques peuvent être mises en place.

C/ Justification de toute évolution de la masse salariale

L'embauche d'un salarié à temps partiel rattaché au contrat nous permet d'optimiser les coûts et de réduire le recours à de l'emploi en interim. En effet, ce salarié peut être amené à moduler ses horaires afin d'effectuer des remplacements (salarié en arrêt de travail ou remplacement de vacances).

Le recours à l'interim est légèrement plus élevé durant les périodes estivales en raison des congés de nos salariés.

La période de référence du rapport précédent ne correspondant pas à une année civile pleine, un comparatif ne pourrait servir d'analyse fiable.

11 Liasse fiscale

Joint sur support USB

Annexe

Annexe A : Fiche descriptive du parc

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

Annexe C : Description du Service Clients

Annexe D : QCR de Valence

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L : La presse en parle

Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

Annexe A : Fiche descriptive du parc

Caractéristiques du parc	
Nom	Vieux Port Hôtel de Ville
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	Place Jules Verne
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue de la Loge
Sortie(s) adresse(s)	Rue de la Loge
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue de la Loge et Lacydon
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 91 91 00
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Hôtels, restaurants, commerces
Heures d'ouverture (horaires)	24/7
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	531
Dimension des places	1,95m x 4,24m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	3
Nombre de places deux roues	13
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Une place au N-5
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	11 places amodiées
Ascenseur(s)	3
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, Liber T
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes public	Non
Vidéo Protection	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VIEUX PORT - HÔTEL DE VILLE 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	GRATUIT	2h00	5,10 €	3h45	9,20 €	7h00	13,50 €
30 min	GRATUIT	2h15	5,70 €	4h00	9,70 €	8h00	14,60 €
45 min	1,80 €	2h30	6,30 €	4h15	10,00 €	9h00	15,00 €
1h00	2,40 €	2h45	7,00 €	4h30	10,40 €	10h00	15,40 €
1h15	3,20 €	3h00	7,60 €	4h45	10,70 €	11h00	15,50 €
1h30	3,80 €	3h15	8,10 €	5h00	11,00 €	12h00	15,50 €
1h45	4,40 €	3h30	8,70 €	6h00	12,30 €		

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	GRATUIT	1h15	1,60 €	2h15	2,90 €	4h15	4,80 €
30 min	GRATUIT	1h30	1,90 €	2h30	3,20 €	4h30	5,00 €
45 min	1,00 €	1h45	2,20 €	2h45	3,50 €	4h45	5,00 €
1h00	1,30 €	2h00	2,50 €	De 3h00 à 4h00	+0,20 € par ¼ h	5h00	5,00 €

24h							15,60 €
Ticket perdu							21,10 €/jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24	Du lundi au dimanche	169,00 €/mois
6x24	Du lundi au samedi	153,20 €/mois
5x24	Du lundi au vendredi	137,20 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois

Tarifs Moto

Tarifs disponibles sur
q-park.fr

Vidéo protection et informations pratiques



Pour votre sécurité, ce parc de stationnement est placé sous vidéoprotection par caméras vidéo, avec enregistrement d'images par la société Q-Park France Services. Ces images sont conservées pendant une durée de 30 jours.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez vous adresser à privacy@q-park.fr.

Vous bénéficiez du droit d'introduire un recours auprès de la Cnil. Q-Park France Services, 1 rue Jacques-Henri Lartigue 92130 Issy-Les-Moulineaux, RCS de Nanterre 834 424 095, tel : 09 86 86 86 90 (n° gratuit). Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques.

Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr , un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....</p>

Annexe E : Détail des amortissements économiques

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Nom Contrat		Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements										
Code parking												
		Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
Etiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking										
<input checked="" type="checkbox"/> MHV Q-Park Marze	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2										
	Total Biens de retour	128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700
	Total MHV Q-Park Marseille HDV	128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700
	Total général	128 393	732 199	0	0	860 592	-1 559	-15 333	0	-16 892	126 834	843 700

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Id_Contrat :	PC-E256	Année :	2022
Nom Contrat :	Marseille Vieux port HDV Marseille Vieux port HDV		
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance			
Clés de répartition			
Total des dépenses Supports Services Généraux		A	6 011 042
Total des dépenses Supports Services Opérationnels		B	1 477 023
Total des dépenses Supports informatiques		C	4 082 884
			11 570 948
Chiffres d'Affaires HT Groupe		D	113 284 943
Chiffres d'Affaires HT du contrat		E	1 711 540
			85 577
Affectation des honoraires :			
- Supports Services Généraux		A x (E/D)	44 457
- Supports Services Opérationnels		B x (E/D)	10 924
- Dépenses et Supports informatiques		C x (E/D)	30 196

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

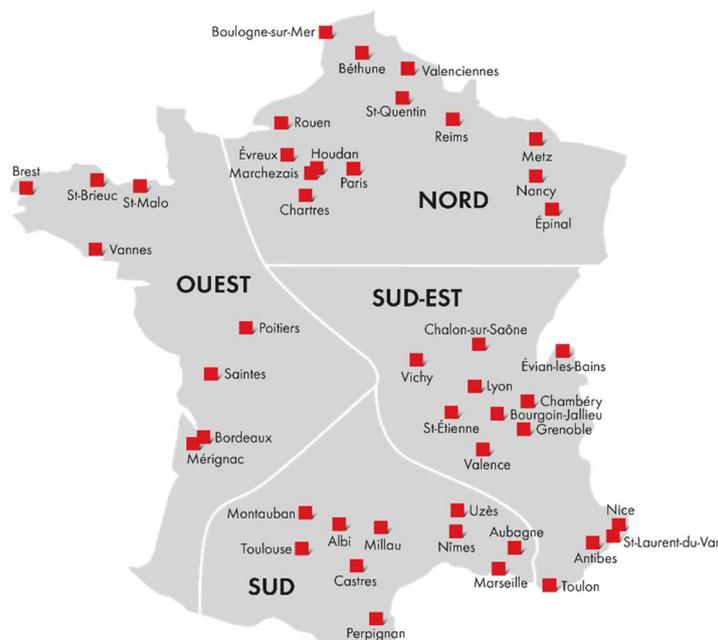
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes :
Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



Annexe I : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2022

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.
- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire
- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...

- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles

- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.

- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.

- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.

- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).

- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximité.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe L : La presse en parle

Janvier 2022 | Paris La Défense

www.defense-92.fr p. 1/4

[Visualiser l'article](#)

Avec Q-Park les parkings de La Défense prennent un nouveau départ



Après plus de deux décennies de gestion Indigo, Paris L

C'est un changement qui est passé quasiment inaperçu au même où les cadres de La Défense sont retournés massivement quelques 20 000 places de parking de La Défense, [Indigo pour les huit prochaines années, des parcs de stationnement](#)

Une transition préparée en trois mois seulement qui s'est très bien passée. Nous avions un peu d'appréhension parti il a coupé ses réseaux et il a fallu que nous connecté de Q-Park France qui compte près de 2 000 contrats d'ab au plus gros client qui en loue plus de 2000). Sur l'aspect compte dans ses effectifs de La Défense une équipe d'un

Pour les quatorze parkings que gère désormais Q-Park à pluriannuel de 37 millions d'euros. « C'est un montant d' durant les trois premières années, indique Michèle Salv usagers pour changer l'image des parcs de stationnement



Michèle Salvadoretti est la directrice de Q-Park

en France [Defense-92.fr](#)

« Nous souhaitons tout d'abord renforcer la qualité de l'expérience clients dans les parkings du territoire. La propreté, la sécurité et la simplicité du parcours sont au coeur de nos préoccupations », glisse Pierre-Yves Guice le directeur général de Paris La Défense.

Concrètement Q-Park compte offrir une « montée en gamme » en déployant des matériaux « nobles », en passant la totalité de l'éclairage au Led, et en poursuivant la sécurisation des parkings avec le déploiement de nouvelles caméras de surveillance. La signalétique piétonne et routière sera elle revue afin d'être harmonisée à l'ensemble des parkings.

Si les parkings rénovés les plus récemment comme ceux de Corolles et Iris bénéficieront de petites retouches, certains vont connaître une grosse modernisation. Le premier à subir une refonte majeure dès cette année, sera le plus ancien du quartier d'affaires, celui du quartier Boieldieu. Q-Park emboîtera le pas par la suite avec les parkings P1 et P2 (les parkings du Westfield Les 4 Temps) puis le parking Centre Grande-Arche.

Q-Park compte aussi s'adapter aux nouveaux besoins des usagers et surtout des mobilités douces et électriques. « Nous allons déployer environ 300 bornes de recharges pour voiture électrique s'ajoutant aux 230 existantes », promet Michèle Salvadoretti. Pour les cyclistes qui souhaitent laisser leur vélo sous la dalle, Q-Park va ajouter 300 arceaux aux 500 actuels.

Février 2022 | Paris

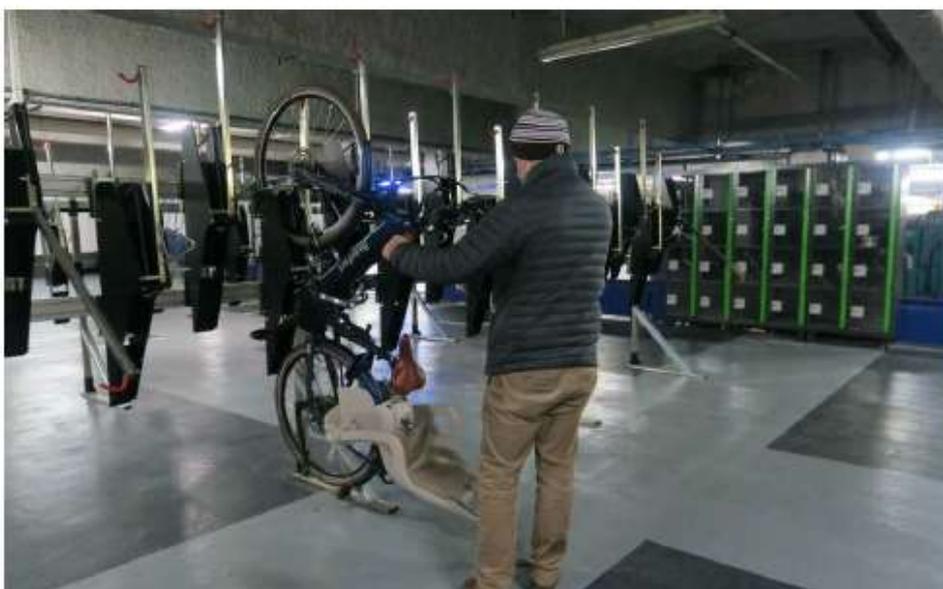
www.leparisien.fr

p. 1/3

[Visualiser l'article](#)

Trouver un parking vélos sécurisé dans le Grand Paris : pourquoi on peut espérer la fin de la galère

Avec le boom des ventes de bicyclettes, de nombreux cyclistes sont en quête de stationnement sécurisé et protégé. Face à cette demande, les opérateurs de parkings souterrains commencent à réaménager leurs espaces. En 2022, plusieurs centaines de places doivent voir le jour dans le Grand Paris.



A Paris et à La Défense, les parkings vélos se développent. Certains ont même des casiers dédiés aux cyclistes. LP/Sébastien Compagnon

Thibault est contrarié. Malgré ses recherches, cet adepte du vélotaf, qui vient d'emménager dans le quartier des Batignolles, à Paris (XVII^e), ne parvient pas à trouver un espace de stationnement sécurisé pour ses trois vélos. « Il n'y a aucun local à vélo dans ma résidence des années 1970, souffle-t-il. Il y a pourtant 50 box pour voitures dans les quatre niveaux du sous-sol ! J'ai écrit au syndic à ce sujet. On m'a répondu sèchement que les propriétaires des box n'en voulaient pas. Au nom de quoi seuls des véhicules encombrants et polluants auraient le droit de se garer dans mon immeuble ? »

Dans le Grand Paris, de nombreuses copropriétés rechignent encore à créer ou étendre les espaces pour garer les vélos. « C'est un sujet de tensions récurrent, alors que des solutions simples et pas très chères sont possibles », regrette Jean-Sébastien Catier, le président de l'association de cyclistes Paris en Selle.

Faute de solution à demeure, Thibault s'est renseigné sur les « vélobox » fermés, aménagés dans la rue par la Ville de Paris. Mais ils sont tous complets ou trop éloignés... Notre vélotafeur est donc allé voir sur le site Velhome.co, une plate-forme en ligne de mise en relation entre propriétaires de local vélo et cyclistes en manque de solutions. Déception là encore : le site ne compte à ce jour qu'une demi-douzaine de propositions dans Paris... Et aucune dans son quartier.

604474456114640146_LJMS-4-Nag686a4PEip1VW_QaT_QLn02-e8H11P10M2Q3YH08e-d1u7Bwv0C4w

Février 2022 | Partenariat Q-Park et Izivia

	Famille du média : Médias spécialisés grand public	15 Février 2022
	Audience : 2076921	Journalistes : -
www.turbo.fr	Sujet du média : Auto-Moto-Cyclo	Nombre de mots : 6802
		p. 1/3

4000 bornes de recharge dans les parkings Q-Park d'ici 2024



Grâce à un grand partenariat entre Q-Park et l'opérateur Izivia, pas moins de 4000 bornes de recharge seront installées dans les parkings publics urbains de France d'ici 2024, dont 1000 rien qu'en 2022.

Au 31 décembre dernier, on recensait très exactement 53 667 points de charge pour véhicules électriques en France. Ce chiffre, qui constitue une nouvelle étape dans le développement de ce mode de transport, est le résultat d'un partenariat que vient d'officialiser Q-Park et Izivia. Ce partenariat constitue une nouvelle étape dans le développement de ce mode de transport, et qui doit permettre de renforcer véritablement l'essor des voitures électriques. Nous sommes l'un des leaders de l'exploitation des solutions de charge ouvertes au public dans le monde, et nous sommes fier de contribuer à renforcer les capacités de charge en France par rapport au nombre de bornes, tout en renforçant des zones d'une importance capitale en la matière.

Renforcer les centres-villes en solutions de charge

Les 240 parkings publics gérés actuellement par Q-Park se situent en effet dans les centres-villes. Celles qui concentrent le plus de véhicules, donc, et qui doivent être équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques en adaptant leurs infrastructures. Les utilisateurs de ces bornes sont en effet souvent des particuliers qui garent leur automobile 2 à 3 heures, et qui viennent principalement la nuit ou encore, des employés de société qui viennent travailler dans ces zones. Le partenariat défini par Q-Park et Izivia consistera donc à équiper massivement ces zones de bornes de recharge, comprises entre 7 et 22 kW, qui paraissent les plus pertinentes et adaptées.

Quel prix pour ces futures bornes ?

Q-Park et Izivia donnent déjà des précisions sur le fonctionnement de ces futures bornes de recharge. Elles seront accessibles à tous soit via le pass Izivia, soit via le badge des sociétés concurrentes, ou encore sans badge en payant par carte bancaire à l'aide de son smartphone en flashant un QRcode présent sur la borne. Le tarif sera de 1€ TTC par charge, plus 30 centimes d'euro TTC le kWh. On parle ici du tarif pour les utilisateurs du pass Izivia : si vous vous servez d'un badge d'un autre opérateur de mobilité, ce dernier pourrait ajouter des frais additionnels. Notons par ailleurs que ces tarifs ne concernent que la charge électrique et s'ajoutent aux frais de stationnement, que vous soyez abonné du parking ou simple visiteur. Les bornes fonctionneront sans réservation et elles seront nombreuses : après la construction des 1000 premières bornes en 2022 puis de 1500 autres bornes en 2023 et des 1500 bornes restantes en 2024, elles permettront d'arriver à une capacité de recharge pour véhicules électrique dans chacun des parkings de Q-Park (actuellement au nombre de 240 on le rappelle). Celles de 7 kW restitueront environ 50 kilomètres d'autonomie en une heure de charge, contre environ 150 kilomètres pour celles de 22 kW.



Les puissances de charge de ces nouvelles bornes iront de 7 à 22 kW. Et dans un second temps, des bornes de charge rapide pourraient se rajouter sur le réseau.

La maintenance des bornes assurée par Izivia

Q-Park confie donc la gestion et la maintenance des bornes à Izivia, filiale d'EDF spécialisée depuis plus de 20 ans sur la recharge électrique automobile, qu'elle soit publique ou privée, en entreprise. L'opérateur garantira le bon fonctionnement des bornes avec une supervision en temps réel de l'état de fonctionnement des bornes, une hotline disponible 24h/24 en cas de problème, ainsi qu'un service d'intervention sur place dans les situations où la réparation à distance sera impossible. Et Izivia prendra également en charge les bornes électriques déjà installées dans les parkings Q-Park avant ce partenariat.

Mars 2022 | Chambéry

VITRAGE CHANTIER

Mise en œuvre du verre fabriqué par Glasfabrik Lamberts et commercialisé par Glass Partners Solutions

Verre coulé en forme de U pour un parking de Chambéry

La miroiterie de Chartreuse vient de terminer le parking aérien Q-Park Ravet, avenue des Ducs de Savoie à Chambéry (73). Au moindre rayon de soleil, la façade entière semble rayonner. Laurent Personnaz, directeur général de la miroiterie de Chartreuse (implantée à Voiron, en Isère), nous a détaillé les nombreuses contraintes auxquelles il a été confronté pour réaliser ce bâtiment sortant de l'ordinaire.

Le bâtiment est construit sur un terrain situé dans un quartier de logements et présente une forme quelque peu biscornue. Il est entouré respectivement, par une avenue, une rue partant de cette dernière et franchissant un pont sur la ligne SNCF de Chambéry à Turin (donc particulièrement fréquentée y compris la nuit par du fret), cette voie ferrée longeant la partie arrière du terrain.

Un an de pose

Le parking lui-même se compose d'une "rue" montante de 15 m de large pour le stationnement en épi des voitures et d'une descente rapide pour la sortie.

Les façades extérieures sont entièrement revêtues de "Linit", ce qui lui donne une belle unité et permet aussi la large pénétration de la lumière naturelle. Le Linit est un verre coulé en forme de U, émaillé sauf sur les ailes et trempé. En fonction de la forme du bâtiment, on trouve 2 200 volumes de différentes hauteurs allant jusqu'à 4,20 m et imposant 1 200 côtes différentes. Durée totale de la pose du Linit : un an.

Les contraintes internes au chantier

La première contrainte est venue d'une demande de l'architecte imposant que les pinces d'accroche des volumes verriers soient de lon-



gueur inférieure à 50 mm. Il a donc fallu faire valider un système spécifique avec une pince plus importante, revêtue d'EPDM pour maintenir le verre. Le contrôle de cette attache a été réalisé par le bureau Alpes Contrôle. Ce dernier a imposé des essais sismiques vu la situation géographique de Chambéry. Ces essais ont été réalisés par le CSTB à Marne-la-Vallée, qui a délivré un ATEX.

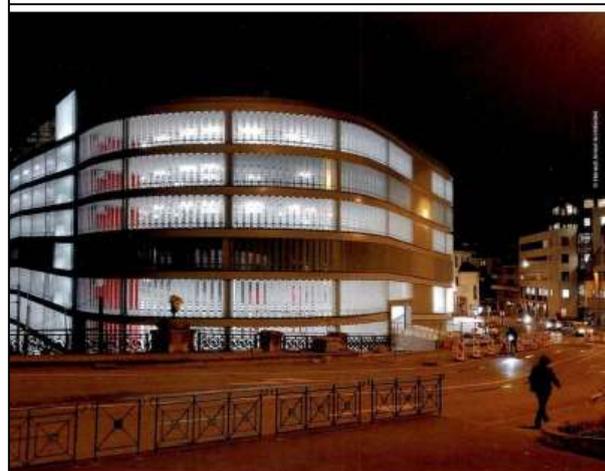
Les contraintes météorologiques ont aussi été prises en compte, en effet à Chambéry les températures varient de -15 °C à +35 °C. La deuxième contrainte est issue de la forme très spécifique du bâtiment lui-même qui a imposé, pour répondre à la diversité des côtes, trois jeux de production avant coupe, puis trempage et émaillage. Pour des raisons de fabrication, les lots ont été livrés par paire et ont entraîné une

découpe et un stockage chez la miroiterie de Chartreuse. Pour permettre le repérage des volumes, ils ont été identifiés par zones de pose.

8 800 vis de fixation

L'adaptation aux deux matériaux de support : béton ou métal suivant les emplacements a entraîné l'utilisation de deux pièces de fixation différentes, ainsi que la réalisation de gabarits droits ou courbes. Les potes de fixation sont inclinées car tous les volumes sont posés en biais, souvent les cales de pose sont en "queue de billard".

Il a été nécessaire de trouver le couple de serrage idéal pour régler correctement les visseuses. En effet, 2 200 volumes différents représentent 8 800 vis de fixation et 8 800 vis de serrage des contre-plaques, d'où l'intérêt de trouver le bon serrage pour calibrer les visseuses.



une bonne partie de ces es a été découverte en cours de l'état en effet particulièrement s'en apercevoir sur les plans initiaux.

Contraintes de montage

La proximité immédiate de la ligne SNCF a fait que dans certaines zones où la pose des volumes verriers a été réalisée par l'extérieur. La proximité des voies a imposé l'emploi de matériel spécifique et le travail de nuit a imposé l'installation de l'alimentation électrique.

A certains moments, ce sont même des cordistes qui ont réalisé la pose.

Pour résumer le tout, le client Q-Park avait un délai impératif pour démarrer son exploitation, donc il n'était pas question du moindre retard.

En conclusion, ce fut un chantier difficile, depuis les prises de côtes et les interfaces délicates avec le métallier et le gros œuvre, jusqu'à la logistique de mise en œuvre. C'était la première fois que du verre profilé était mis en œuvre de manière inhabituelle et les deux chefs chargés d'affaires (gros œuvre et installation du verre) ont été extrêmement sollicités. Et néanmoins le bâtiment est une vraie réussite et une belle carte de visite pour la miroiterie de Chartreuse. ■

PANNEAU DE CHANTIER

Maître d'ouvrage : Q-Park, Michèle Savadonetti, directrice générale.

Architectes : Héralut, Arnod Architectes à Paris, 93 et Grenoble, 38.

Gros œuvre : Entreprise Chanut à Bourjois-Jallieu, 35.

Serrurerie : Entreprise Blanchet à Montbrison, 42.

Vitrage : Linit fabriqué par Glasfabrik Lamberts GmbH à Würselen Allemagne, titulaire du label Ecoglass et commercialisé par GPS (Glass Partners Solutions) à Anglet, 64.

Installation : miroiterie de Chartreuse à Voiron, 38.



Jun 2022 | Antibes

Antibes-Juan-les-Pins

Q Park récupère le parking de la médiathèque en juin

Conseil municipal Ayant déjà en main plusieurs parkings de la ville, la société va se charger de celui-ci. Elle a remporté le marché face à l'exploitant précédent, Effia stationnement.

Puissance quatre. Dès le mois prochain, Q Park récupère la gestion du parking de la médiathèque. L'opérateur s'apprete ainsi à jouer d'un monopole sur Antibes puisqu'il est déjà lié par un contrat à la Ville pour celui du Pré-des-Pêcheurs, La Poste et les Frères-Olivier. Et ce, jusqu'au 17 novembre 2043 - on compte aussi, dans un autre contrat, le Parking Poirier. Lors du dernier conseil municipal, la majorité a annoncé que la société basée aux Pays-Bas a remporté le marché pour la structure installée sous Albert-Camus. Jusqu'à présent, c'était Effia qui était à la barre via une délégation de service public pour ce site ouvert en 2009 (*). Le contrat arrivait à son terme le 2 juin, une procédure a été lancée pour désigner le nouvel exploitant. Le sortant a présenté sa candidature, tout comme Interparking et donc Q Park qui a remporté le marché pour la structure de 193 places (dont cinq pour motos).

« Géré aussi mal que les autres ? »

Un choix qui laisse dubitative Michèle Muratore : « Si l'on regarde les résultats des enquêtes de satisfaction des sites qu'ils gèrent on retrouve toujours les mêmes problèmes : la propreté, les machines à CB qui ne fonctionnent pas, les ascenseurs souvent en panne, des problèmes d'aération... » Pointant un « souci de qualité et sans doute un manque de personnel pour répondre aux demandes des usagers », l'élu d'opposition se réfère aux chiffres : « La satisfaction s'élève à 47 % au Pré-des-Pêcheurs, 38 % aux Frères-Olivier et 34 % à La Poste. » Pas assez pour se réjouir, trop pour ne pas



Le parking vit ses derniers jours entre les mains d'Effia.

(Photo M. D.)

s'inquiéter selon la représentante de La Gauche solidaire, écologique et démocratique : « Comment sera géré celui de la médiathèque ? Aussi mal que les autres ? » Selon le maire Jean Leonetti, les prochaines études clients devraient donner de meilleurs chiffres : « Nous avons tiré des enseignements de nos expériences. La qualité sera plus élevée qu'avant. » Ce serait d'ailleurs ce critère qui aurait fait pencher la balance en plus de la politique tarifaire selon le premier magistrat qui, aux termes des négociations a obtenu que le délégataire ne demande aucune compensation des gratuités. Alors qu'aujourd'hui, la Ville doit 60 000 euros par an à Effia. Concernant les redevan-

ces, elles devraient être de l'ordre de 110 000 euros par an pour la commune (*). Soit cinq fois plus que la somme actuelle : à savoir 20 000 euros par an. Bref, l'opération est gagnante pour la collectivité.

Deuxième heure gratuite mercredi et dimanche

Et pour les clients ? Si depuis son ouverture en 2009 les tarifs ont augmenté (voir encadré), l'offre d'abonnement proposée par le nouveau délégataire est à « tarification équivalente à l'actuelle ». Sinon, la première heure reste gratuite et la deuxième également (*) le samedi. Nouveauté : le mercredi et le dimanche sont

ajoutés à cette offre. Ensuite ? « Le maintien de la tarification de l'heure de stationnement qui suit la première heure, sans actualisation pendant la durée du contrat ». Et après, continue la « tarification progressive au quart d'heure » avec un plafond de 4,50 euros pour les quinze premières minutes après la deuxième heure gratuite.

MARGOT DASQUE
mdasque@nicematin.fr

1. À l'époque, Effia a réalisé 55 000 euros de travaux d'équipement et a participé à hauteur de 1,1 million d'euros à l'investissement initial du parking : 100 000 euros de la Ville et quelque 25 millions à la Casa.
2. L'investissement de la société s'élève à 509 000 euros sur les dix ans de contrat.
3. Hors juillet et août.

C'était moins cher avant ?

Tout augmente et n'en finit pas d'augmenter. Bienvenue en 2022. Mais, au final, est-ce que c'était vraiment moins cher avant ? En retrouvant les tarifs du parking de la médiathèque à son ouverture en 2009 on peut se faire une petite idée... De 0 à 30 minutes : 0,50 euro, de 30 mn à 1 heure : 1,60 euro, de 1 h à 2 h : 3 euros, 1 euro par tranche supplémentaire d'une heure : 1 euro, les 12 heures : 13 euros et de 12 heures à 24 heures : 15 euros.

Aujourd'hui, la tarification au quart d'heure s'applique. Donc logiquement, ça grimpe. Si avant 1 h 15 de stationnement c'est gratuit, on atteint directement 2,40 euros. Pour s'acquitter donc de 5,40 euros pour 2 heures 45 contre 4 euros en 2009. Donc techniquement : oui, c'est plus cher si l'on prend la dernière partie de l'heure facturée. Logique.

À noter : à l'ouverture du parking, la demi-heure gratuite a été volontairement supprimée pour cette structure. La croyance d'alors était la suivante pour la municipalité comme indique dans nos colonnes juste avant l'accueil des premiers automobilistes : « Nous avons pensé qu'il valait mieux étaler le prix dans la durée, compte tenu du fait que très probablement le parking de la médiathèque sera utilisé par les usagers de la médiathèque, et qu'en conséquence la durée de lecture ou de séjour dépasse en règle générale la demi-heure... »

Décembre 2022 | Chambéry

Architecture & technique

Équipement

Une rampe entre ville et montagne

En Savoie, l'agence Hérault-Arnod a fait d'un parking silo un parcours ascensionnel à travers les strates du paysage.



Au bout de la voie qui part du château des Ducs de Savoie et passe par la célèbre fontaine des Éléphants, le parking silo Flavet constitue un repère à un endroit où le tissu urbain commence à se déstructurer, et offre une alternative au stationnement en plein air qui défigure le centre-ville de Chambéry (Savoie). Son volume ondulant, habillé de lames de verre opaques, ressemble, sur fond de paysage montagnard, à un bloc de glace sculpté par le vent. Avec son enveloppe striée de brise-soleil, l'édifice évoque de loin un musée, une bibliothèque ou le siège d'une administration. Il faut se rapprocher pour distinguer les voitures qu'il abrite.

C'est l'effet que les architectes ont recherché pour que ce parking silo de 499 places, au volume nécessairement imposant,



s'inscrive dans la ville à la manière d'un équipement public. L'intervention artistique dont il est le support concourt à cet objectif. Conçue avec l'artiste néerlandais Krijn de Koning, une boîte rouge et vitrée, en porte-à-faux de cinq mètres sur la façade, constitue un belvédère abrité, ouvert à qui souhaite contempler le grand paysage de Chambéry. « Nous l'avons placé dans l'axe de la voie historique pour qu'il y ait un marqueur d'architecture contemporaine au bout de la séquence patrimoniale », précise l'architecte Isabel Hérault.

Par son style constructiviste, jusqu'à la nuance de rouge choisie, l'ouvrage est en filiation directe des fameuses « folies » conçues en 1987 par l'architecte Bernard Tschumi pour le port de la Villette à Paris. A Forçigne, ce belvédère disposé dans l'axe du château des Ducs de Savoie devait être accessible directement depuis l'espace public, sans avoir à passer par le parking. C'était avant que la réglementation incendie n'en décide autrement... Témoin de cette intention première, le petit jardin en gradins qui jouxte le bâtiment, et qui devait au départ se raccorder à l'escalier extérieur. C'est finalement via le deuxième étage du parking qu'on emprunte ce drôle d'escalier greffé à la façade comme une mystérieuse excroissance.

Une balade en pente douce. « L'idée est d'offrir une grande promenade en voiture, très fluide. Elle permet au fur et à mesure de l'avancée de percevoir la ville différemment entre les lames de verre, depuis le rez-de-rue jusqu'à la terrasse, au dernier niveau du parking, où le paysage de Chambéry se dévoile à 360°, entouré de ses collines et de ses montagnes », explique l'architecte. Composées à 6% de verre recyclé, ces lames sont fixées d'une dalle à l'autre suivant un angle à 45°; elles ménagent entre elles des vides interstitiels qui équivalent à la moitié de la surface totale de l'enveloppe, afin que le parking soit considéré comme extérieur au regard de la réglementation incendie.

Au lieu d'être horizontal comme c'est souvent le cas, chaque niveau se déploie en pente douce de 5%, avec paliers aux angles. L'ensemble du bâtiment forme alors une gigantesque rampe qui



Annexe M : Communication et actions commerciales 2022

Q-Park France poursuit le déploiement de son service de réservation en ligne avec 122 parkings disponibles à la réservation.

I Nouveautés digitales sur Q-Park.fr

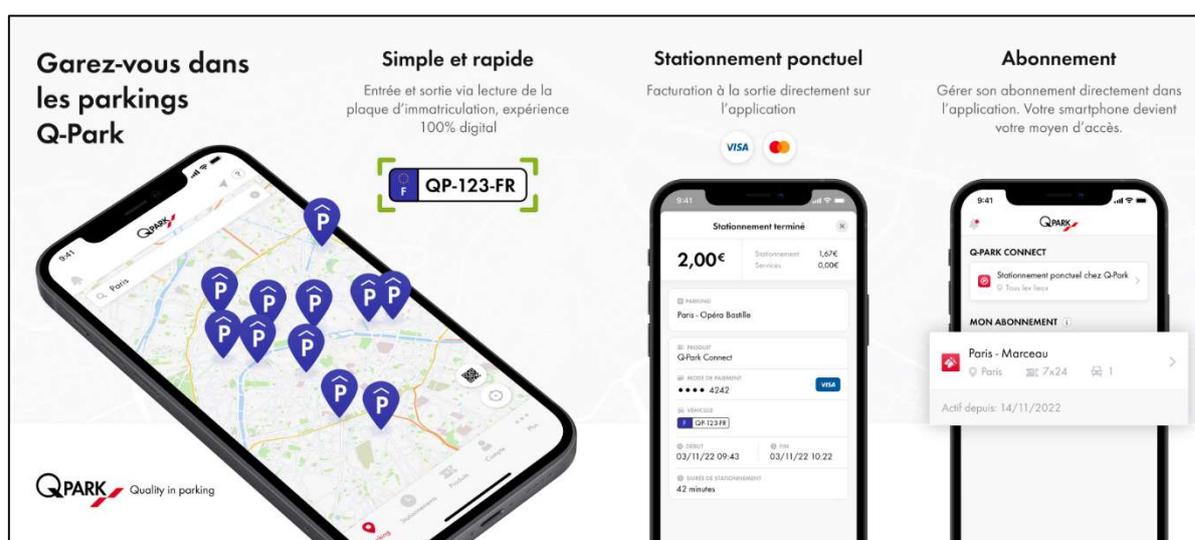
I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée/sortie

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 68 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode, ou l'utilisation d'un QR code. Ce même QR code peut être utilisé pour ouvrir les bornes d'entrée ou de sortie véhicule.

I L'application mobile Q-Park

Fin 2022 Q-Park a lancé son application mobile, grâce à elle le tout nouveau service **Q-Park Connect**.

Q-Park Connect est un service 100% digital. L'utilisateur, après avoir renseigné son véhicule et un moyen de paiement via l'application, peut ainsi entrer et sortir des parkings où le service est éligible au même tarif que le tarif horaire sans payer sur site. La transaction est automatiquement calculée via l'application et prélevée sur sa carte bancaire. Plus de ticket en entrée, plus de paiement sur site l'expérience parking est ainsi toujours plus fluide. Pour les accès piétons, pas de soucis un QR code identifie le client et lui permet de débloquer les accès quand ils sont verrouillés.



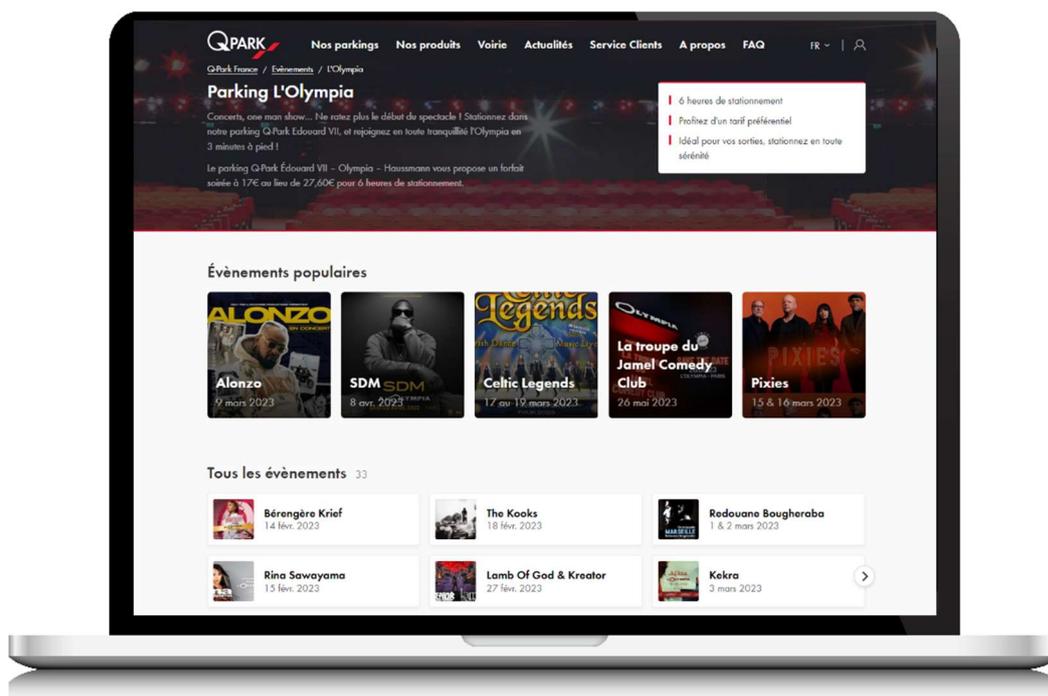
I Les services digitaux en développement constant

I Des nouveautés pour les abonnés

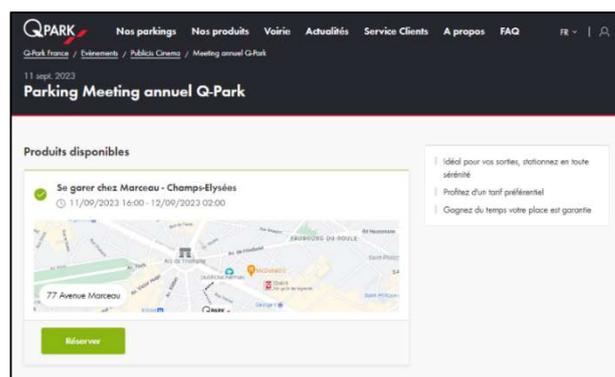
Pour les parkings éligibles, l'arrivée de l'application mobile fait évoluer le service. Plus besoin de badge, Un client abonné Q-Park peut désormais choisir de garder son badge d'accès au parking ou de télécharger l'application pour utiliser la lecture de plaque d'immatriculation comme moyen d'entrer. Un QR code lui permettant d'utiliser les portes piétons sera également disponible via l'application. Ce QR code pourra également être utilisé en borne d'entrée / sortie s'il vient exceptionnellement avec un autre véhicule.

I Les événements

L'Event parking est une nouveauté qui permet d'organiser l'affichage d'événements datés par pages spécifiques en fonction des lieux. Cet affichage permet une meilleure visibilité pour les utilisateurs.

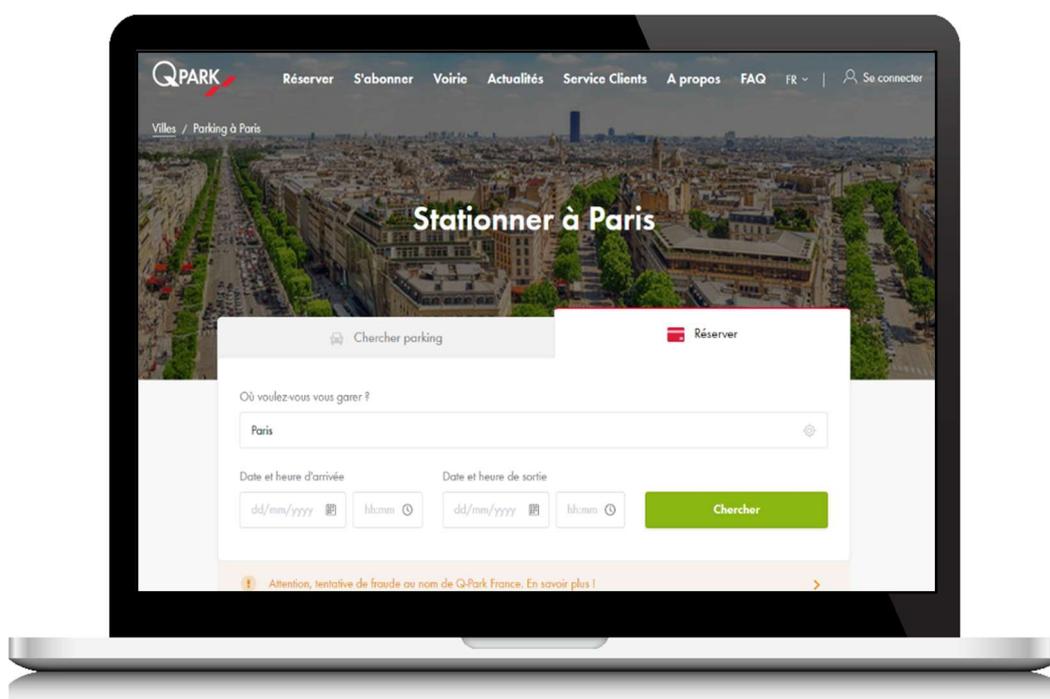


L'événement privé est une nouveauté pour les entreprises qui souhaitent proposer un moyen de stationnement à leur clients/collaborateurs dans le cadre de l'organisation d'événements privés.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés durant l'année 2022. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client ainsi plus clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I Q-Park a connu un développement important en 2022 avec des projets qui ont débuté dès le 1^{er} janvier. De nouvelles ouvertures :

Le début de l'année a été marqué par le démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022 de la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer.



Puis, le démarrage de la concession pour 20 ans des parkings du **CHRU de Nancy**. Un projet multisites comme Q-Park les aime et sur lequel nous avons pu exprimer toute notre expertise et notre flexibilité.



Le projet en bref

- Le CHRU de Nancy a confié à Q-Park l'exploitation **pour les 20 années à venir** du stationnement de **ses 3 principaux sites hospitaliers** : la Maternité Régionale, l'Hôpital Central et les Hôpitaux de Brabois.
- **4ème des 50 meilleurs hôpitaux français** en 2020 au tableau d'honneur du magazine Le Point, le CHRU de Nancy accueille annuellement environ 500 000 consultations avec une expertise nationale en cardiologie.

<p>1ère phase (2022-2030) Rénovation et exploitation des parkings existants</p> <ul style="list-style-type: none">• Déploiement du stationnement payant sur les 3 sites• 3,2 m€ HT de travaux• Fluidification des sens de circulation,• Modernisation des équipements etc.	<p>2ème phase (2030-2042)</p> <ul style="list-style-type: none">• Déménagement historique• Le CHRU va regrouper toutes ses activités sur un site unique : Brabois• Construction & exploitation du nouveau parking silo de 1200 places• Création de 300 places de surface
--	--

Nous avons également renouvelé le mandat de gestion du parking du centre commercial de la **Vache Noire à Arcueil** (1800 places) pour les 12 prochaines années.

Côté Sud de la France, Q-Park a remporté la **DSP d'Antibes Médiathèque**. Ce parc compte un peu moins de 200 places et nous permet désormais de gérer l'ensemble des parkings délégués du Centre-Ville d'Antibes pour les 10 prochaines années à venir. **A Marseille**, nous avons poursuivi notre développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le **17^{ème} parking** que nous gérons sur la ville. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parkings Timone, Les Docks et Espercieux.

Le deuxième trimestre 2022 a aussi été marqué par la finalisation de l'accord avec les **Galeries Lafayette** pour la gestion du parking de **leur nouvel ensemble commercial à Annecy**. Ce site sera notre première expérience d'exploitation avec un matériel de péage sans ticket, tout sera géré grâce à la lecture de plaques.



A Chartres, la construction du parking Gare Colisée. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et sera idéalement situé en entrée de ville. Il desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Cet ouvrage sera un **véritable Hub des Mobilités** avec tous les services associés : bornes de recharge électrique, garage pour les 2 roues etc. En outre, il répondra au besoin d'un autre générateur voisin : le futur complexe sportif & culturel de Chartres qui totalise 6000 places visiteurs. L'esthétique de l'ouvrage a elle aussi été particulièrement soignée par notre Cabinet d'architecture Jacques Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale. Ouverture du parc le 6 mars 2023.



Des nouveaux projets ont été identifiés pour l'année 2023 et nous sommes impatients d'y travailler !

Les partenariats nationaux

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale Ubeejo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

Nom Contrat Marseille Vieux port HDV

Société	Code contrat	Désignation	Description	Code classe immo.	Code sous-classe immo.	Groupe compta.	Code parking	Nom Parking	Bien de retour	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cum.	Amort. Péri.	Amort. Imm.	Amort. Cum VNC	01/01	VNC 31/12
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E200	Provision 2018	FNP-BDC18-007869-VINCI AUTOROUTES-Licence LiberT+	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 4 011	0	0	0	- 4 011	0	0	0	0	- 4 011	- 4 011
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E200	Provision 2018	licence telepagee + config + parametrages	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	4 011	0	0	0	4 011	0	0	0	0	4 011	4 011
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E200	Provision 2018	complement mise aux normes PMR T2015	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	35 723	0	0	0	35 723	0	0	0	0	35 723	35 723
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E200	Provision 2018	FNP-BDC18-009154-OTIS-accessibilité PMR	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 9 165	0	0	0	- 9 165	0	0	0	0	- 9 165	- 9 165
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E200	Provision 2018	OTIS Txv PMR ascenseur bdc 18-009148	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 26 558	0	0	0	- 26 558	0	0	0	0	- 26 558	- 26 558
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	ARTEC Lot plomberie bdc L22.3992	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	36 878	0	0	36 878	0	0	0	0	0	36 878
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	A2C Repérage amiante avt txv bdc L22.3764	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	2 552	0	0	2 552	0	0	0	0	0	2 552
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	B VERITAS Rénovation parc bdc L21.3214	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	4 770	0	0	4 770	0	0	0	0	0	4 770
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	BUR VERITAS Rénovation parc bdc L21.3192	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	4 525	0	0	0	4 525	0	0	0	0	4 525	4 525
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	OPUSIA Mission moe txv bdc L21.2844	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	11 442	31 906	0	0	43 348	0	0	0	0	11 442	43 348
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	OPUSIA Mission moe txv bdc L21.2844A	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	33 446	0	0	0	33 446	0	0	0	0	33 446	33 446
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	PC2P Lot aménagement/carrelage bdc L22.4156	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	79 191	0	0	79 191	0	0	0	0	0	79 191
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	PC2P Lot carrelage oeuvre d'art	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	27 500	0	0	27 500	0	0	0	0	0	27 500
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	PC2P Lot gros oeuvre bdc L22.4108	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	49 332	0	0	49 332	0	0	0	0	0	49 332
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	PC2P Lot gros oeuvre bdc L22.4662	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	14 234	0	0	14 234	0	0	0	0	0	14 234
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	GINGER Etude structure bdc L22.3714	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	8 200	- 8 200	0	0	0	0	0	0	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	PREZIOSO Lot peinture bdc L22.3930	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	10 050	0	0	10 050	0	0	0	0	0	10 050
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	Prov PREZIOSO Lot peinture bdc L22.3930	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	20 614	0	0	20 614	0	0	0	0	0	20 614
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	KONE Rplt ascenseur bdc L22.3794	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	55 950	0	0	55 950	0	0	0	0	0	55 950
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	A2C Repérage amiante avt txv bdc L22.3765	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	4 850	- 4 850	0	0	0	0	0	0	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS FTM ssi bdc L22.4303	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	1 186	0	0	1 186	0	0	0	0	0	1 186
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	ADS Rplt centrale détection gza bdc L22.3792	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	17 560	- 17 560	0	0	0	0	0	0	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Déplacement TD ventilation bdc L22.3795	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	7 464	- 7 464	0	0	0	0	0	0	0	0
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Lot electricité bdc L22.3926	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	257 192	0	0	257 192	0	0	0	0	0	257 192
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Déplacement station lavage bdc L22.4918	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	1 750	0	0	1 750	0	0	0	0	0	1 750
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Lot interphonie bdc L22.4352	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	26 543	0	0	26 543	0	0	0	0	0	26 543
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Lot vidéosurveillance bdc L22.4351	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	55 910	0	0	55 910	0	0	0	0	0	55 910
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Enregistreurs vidéo bdc L22.4434	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	5 069	- 5 069	0	0	0	0	0	0	0	0

MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	CAPEX 2020 Regular Maintenance	AUSSILIUM Mission CSSI bdc L22.3706	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	2 375	0	0	0	2 375	0	0	0	0	2 375	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	COUTS CAPITALISES	QPFS Coûts capitalisés 2022	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	3 405	- 3 405	0	0	0	0	0	0	0	0	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	PMS security (upgrade/renewal)	SKIDATA Encodeur/lecteur bdc L22.4514	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	7 719	- 7 719	0	0	0	0	0	0	0	0	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	QPFS Coûts capitalisés 2020	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	15/06/2021	17 904	0	0	0	17 904	- 1 393	- 2 558	0	- 3 950	16 511	13 954	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	AMPERIS Remise en état vidéo bdc L20.1907	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	17/09/2021	1 391	0	0	0	1 391	- 80	- 278	0	- 359	1 311	1 033	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	AMPERIS Rplt coffret pompiers bdc L21.3167	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	26/10/2021	2 260	0	0	0	2 260	- 61	- 341	0	- 402	2 199	1 858	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	QPF Coûts capitalisés 2021	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	31/12/2021	23 318	0	0	0	23 318	- 10	- 3 611	0	- 3 621	23 308	19 697	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	QPFS Coûts capitalisés 2021	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	31/12/2021	34 106	0	0	0	34 106	- 15	- 5 281	0	- 5 296	34 091	28 810	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	SKIDATA Encodeur/lecteur bdc L22.4514	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	04/10/2022	0	0	7 719	0	7 719	0	- 327	0	- 327	0	7 391	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	GINGER Etude structure bdc L22.3714	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/06/2022	0	0	8 200	0	8 200	0	- 765	0	- 765	0	7 435	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	AMPERIS Déplacement TD ventilation bdc L22.3795	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225150	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/04/2022	0	0	7 464	0	7 464	0	- 819	0	- 819	0	6 645	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	ADS Rplt centrale détection gza bdc L22.3792	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225140	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	28/10/2022	0	0	17 560	0	17 560	0	- 546	0	- 546	0	17 014	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	A2C Repérage amiante avt tvx bdc L22.3765	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225100	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/03/2022	0	0	4 850	0	4 850	0	- 590	0	- 590	0	4 260	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	AMPERIS Enregistreurs vidéo bdc L22.4434	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	19/10/2022	0	0	5 069	0	5 069	0	- 203	0	- 203	0	4 867	
MHV Q-Park Marseille HDV	PC-E256	QPFS Coûts capitalisés 2022	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13034	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/12/2022	0	0	3 405	0	3 405	0	- 16	0	- 16	0	3 389	
QPF Q-Park France	PC-E200	ICT - TOUS PARCS - QPF	VINCI AUTOROUTES Installation télépéage	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 4 011	0	0	0	- 4 011	0	0	0	0	- 4 011	- 4 011	
QFSS Q-Park France Services	PC-E200	TENNANT AUTOLAVEUSE	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215450	13028	Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	Immobilisations matérielles	Biens de reprise	27/01/2014	23 722	0	0	0	23 722	- 23 508	- 214	0	- 23 722	214	0	
												TOTAL	148 103	732 199	- 0	0	880 303	- 25 067	- 15 547	0	- 40 614	123 036	839 688

Compte-rendu financier prévisionnel 2023: Marseille Vieux Port HDV

(En Milliers Euros)	2 022	BP 2023
Recettes horaires & assimilées	990,91	1 101,73
Recettes abonnés	707,38	713,66
Prestations de service & Recettes voirie	-	
Recettes diverses	10,79	11,28
Subvention d'exploitation	-	
Coûts capitalisés	-	
Amortissement des amodiataires + Ch. Locative	2,47	4,24
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 711,54	1 830,90
Coûts des travaux refacturés	-	
Travaux refacturés	-	
Solde sur travaux refacturés	-	-
Coût du personnel interne	- 183,72	
Personnel intérimaire	3,80	
Personnel de sécurité	- 34,24	
Autres coûts de personnel	-	
Supports opérationnels	- 10,92	
Coût main d'œuvre directe	- 225,08	- 146,16
CET (Contribution Economique Territoriale) (= (-	23,78	
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères -	96,74	
C3S (ex Organic)	-	
Autres taxes diverses	- 0,59	
Impôts et Taxes	- 121,12	- 112,73
Eau & énergie	- 27,06	
Fournitures de parking/voirie	-	
Entretien de l'ouvrage	- 17,15	
Maintenance des équipements de parking	- 28,19	
Location diverses d'exploitation	-	
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	- -	167,67
Téléphone	- 3,11	
Télésurveillance & Gestion des abonnés	- 14,25	
Assurance parking	- 7,93	
Coût de la gestion de l'argent	- 9,32	
Coût du marketing opérationnel	- 19,36	
Coût des véhicules d'exploitation	-	
Frais de voyages & mission/réception	- 0,64	
Charges administratives d'exploitation	- 5,65	
Sous Traitance QPS	-	
Support informatique exploitation	- 30,20	
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Expl	- 7,28	
Total charges directes de production	- 516,35	- 426,56
Loyers des locaux	-	
Charges locatives	-	
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	- 1 057,15	- 940,00
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	- 34,99	- 187,03

Total loyers et redevances	-	1 092,15	-	1 127,03
Autres taxes indirectes		-		
Honoraires CAC		-		
Honoraires avocats		-		
Honoraires divers		-		
Frais de services bancaires	-	3,25		
Assurances (hors exploit, locaux et transport)		-		
Frais généraux divers		-		
Supports Services généraux	-	44,46		
Total charges indirectes	-	1 139,85	-	1 127,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	1 656,20	-	1 553,59
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		55,34		277,32
Crédit-bail (part capital remboursé)		-		
Amortissements des biens	-	15,55	-	192,65
Amortissement subv équipements		-		
Amortissements exploitation QPS		-		
Prov renouvellement des immobilisations		-	-	24,29
Résultat s/ cessions & Mises au rebut		-		
Total Amortissements	-	15,55	-	216,94
RESULTAT D'EXPLOITATION		39,79		60,38
Produits financiers		38,79		
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investiss		-		
Charges financières		-		
Crédit-bail (part frais financiers)		-		
RESULTAT FINANCIER		38,79		-
Produits exceptionnels		-		
Charges exceptionnels		-		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-		-
Impôts sur les sociétés	-	0,00	-	16,91
RESULTAT NET COMPTABLE		78,58		43,47
Provision pour dépréciation des actifs immobilis		-843,7		
Provision pour contrat déficitaire		-120,0		
IS sur provision				
Résultat Net Comptable de la société		-885,1		

Company	Nom Parking	N°	Désignation	type Immo	Groupe compta. immo.	Début amort.	Montants investis
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003184	REAPARK RPLT BALLON EAU CHAUDE	2014	215390	25/05/2014	1000,00
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003195	VISIOLED TUBE LED	2014	218140	10/07/2014	44652,00
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003201	OPS VISIOLED TUBES + REGLETTES	2015	218140	01/01/2015	7391,55
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003210	ASSURANCE RC 01/07/13-30/06/14	2015	225100	01/01/2015	1093,77
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003212	ASSURANCE RC 07/2014-06/2015	2015	225100	01/07/2015	2947,37
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003216	SKIDATA MIS A JOUR BULLETIN 13	2017	215440	01/01/2017	969,00
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV	IMMO003217	AVRBAT POSE CARRELAGES	2017	218170	09/12/2017	8696,00
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	OTIS TVX MISE AUX NORMES ASC	2018	231100	31/10/2018	18047,57	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	AMPERIS CGHT ECLAIRAGE SOL	2018	231100	06/12/2018	8748,16	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	OTIS BDC YOOZ 18-009148	2018	231100	31/12/2018	26558,41	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	OTIS BDC YOOZ 18-009154	2018	231100	31/12/2018	9164,92	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	SOUCHON BDC YOOZ 18-009907	2018	231100	31/12/2018	2745,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	GESOP BDC YOOZ 18-009908	2018	231100	31/12/2018	7387,50	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	SELECTRIC BDC YOOZ 18-010209	2018	231100	31/12/2018	3660,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IEC-MSS-000I	VINCI BDC YOOZ 18-010209	2018	231200	31/12/2018	4011,36	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003218	AVRBAT TRAVAUX PMR	2018	218170	05/01/2018	1397,50	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003219	AVRBAT TVX COMPLEMENTAIRES	2018	218170	05/02/2018	7180,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003220	COLORGAMS DRAPEAUX EXTERIEUR	2018	215360	12/04/2018	11180,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003221	ST GROUPE PEINTURE RAMPES	2018	218120	17/07/2018	5000,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003222	SKIDATA INSTAL ANTENNE LIBERT	2018	215440	26/09/2018	1984,64	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003223	COLORGAMS REMISE ETAT PORTIQUE	2018	215360	30/09/2018	4450,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003224	SNEF RPLT MOTEUR SOUFFLAGE	2018	215325	11/10/2018	5521,49	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003225	KHANALYST INSTAL ANTENNE QFREE	2018	215440	30/07/2018	900,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003226	AMPERIS CHT ECLAIRAGE SOL	2018	218140	23/11/2018	2836,11	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003227	AMPERIS CGHT ECLAIRAGE SOL	2018	218140	06/12/2018	0,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - M:IMMO003228	QPS QFREE ANTENNE LIBERT	2018	215440	01/11/2018	2990,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	SOUCHON Rplt appareil climatisation bdc 18-009907	2019	225180	01/01/2019	2745,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	SELECTRIC Pose moteur extract bdc 18-010209	2019	225180	01/01/2019	3660,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	OTIS Conformité PMR ascenseur	2019	225100	07/03/2019	57454,10	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	GESOP Tvx s/porte CF bdc 18-009908	2019	225210	22/01/2019	9850,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	QPF Refacturation mise à jour Skidata	2019	228100	24/06/2019	15836,07	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	CEIRA TELECOM Mise aux normes bdc 19-013944	2019	225210	02/12/2019	5450,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	Reprises de provisions 2018	2019		01/01/2019	-67563,40	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	COUTS CAPITALISES	2020		01/01/2020	17904,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	VINCI AUTOROUTES Installation télépéage	2020		01/01/2020	4335,00	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	SKIDATA Migration V11 + CB bdc 18-007940	2020		01/01/2020	3959,02	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	SOUCHON Renouvellement clim bdc 19-015515	2020		25/06/2020	16566,80	
Q-PARK MARSEILLE	† Marseille - Vieux port HDV - MSS	Reprise Provision 2018	2020		01/01/2020	-4011,36	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	AQUA POMPES Pompe AMA PORTER bdc L20.1712	2021			1447,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	BERNARD Pose porte garage bdc 20-018901	2021			6814,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	SRV Rplt porte piétonne bdc L20.1916	2021			3770,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	ST GROUPE Signalétique zone moto bdc L20.2094	2021			3300,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville	QPFS Coûts captialisés 2020	2021			-17904,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	BUR VERITAS Rénovation parc bdc L21.3192	2021			4525,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	OPUSIA Mission moe tvx bdc L21.2844	2021			11442,15	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	OPUSIA Mission moe tvx bdc L21.2844A	2021			33446,27	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	AMPERIS Rplt coffret pompier bdc L21.3167	2021			2260,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	QPF Coûts capitalisés 2021	2021			23318,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	QPFS Coûts capitalisés 2020	2021			17904,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	QPFS Coûts capitalisés 2021	2021			34106,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP2	AMPERIS Remise en état vidéo bdc L20.1907	2021			1391,35	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP3	ARTEC Lot plomberie bdc L22.3992	2022			36877,56	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP4	A2C Repérage amiante avt tvx bdc L22.3764	2022			2572,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP5	B VERITAS Rénovation parc bdc L21.3214	2022			4770,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP6	OPUSIA Mission moe tvx bdc L21.2844	2022			31905,97	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP7	PC2P Lot aménagement/carrelage bdc L22.4156	2022			79190,80	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP8	PC2P Lot carrelage oeuvre d'art	2022			27500,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP9	PC2P Lot gros oeuvre bdc L22.4108	2022			49332,23	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP10	PC2P Lot gros oeuvre bdc L22.4662	2022			14234,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP11	GINGER Etude structure bdc L22.3714	2022			8200,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP12	PREZIOSO Lot peinture bdc L22.3930	2022			10050,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP13	Prov PREZIOSO Lot peinture bdc L22.3930	2022			20614,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP14	KONE Rplt ascenseur bdc L22.3794	2022			55950,01	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP15	A2C Repérage amiante avt tvx bdc L22.3765	2022			4850,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP16	AMPERIS FTM ssi bdc L22.4303	2022			1185,91	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP17	ADS Rplt centrale détection gza bdc L22.3792	2022			17559,50	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP18	AMPERIS Déplacement TD ventilation bdc L22.3795	2022			7464,12	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP19	AMPERIS Lot electricité bdc L22.3926	2022			257192,36	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP20	AMPERIS Déplacement station lavage bdc L22.4918	2022			1750,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP21	AMPERIS Lot interphonie bdc L22.4352	2022			26542,70	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP22	AMPERIS Lot véideosurveillance bdc L22.4351	2022			55910,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP23	AMPERIS Enregistreurs vidéo bdc L22.4434	2022			5069,38	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP24	AUSSILIUM Mission CSSI bdc L22.3706	2022			2375,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP25	QPFS Coûts capitalisés 2022	2022			3405,00	
MHV Q-Park Marseille	† Marseille - Vieux Port / Hôtel de Ville - DSP26	SKIDATA Encodeur/lecteur bdc L22.4514	2022			7718,62	



SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-F*
- *Liasses intégration fiscale (filiale)*
- *Annexes fiscales*

DOSSIER DE GESTION

- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	133 246	860 592	727 346-	77 420	804 766-	NS	
Immobilisations en cours	727 346		727 346	49 413	677 933	NS	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	860 592	860 592		126 834	126 834-	100.00-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	374 971	8 817	366 154	242 404	123 750	51.05
	Autres créances	2 678 510		2 678 510	2 480 294	198 216	7.99
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	27 459		27 459	19 987	7 473	37.39	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	3 080 940	8 817	3 072 123	2 742 685	329 439	12.01	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 941 532	869 409	3 072 123	2 869 519	202 605	7.06	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 200 000

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 900 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	900 000		900 000			
	Réserves						
	Réserve légale	71 975		52 290		19 685	37.65
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	374 008		197 142		176 866	89.72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	884 789-		196 551		1 081 340-	550.16-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	461 194		1 345 983		884 789-	65.74-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	120 000				120 000	
	Total III	120 000				120 000	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	415		295		119	40.46
	Emprunts et dettes financières diverses	14 266		18 089		3 824-	21.14-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 788 860		1 183 789		605 070	51.11	
Dettes fiscales et sociales	61 925		121 775		59 850-	49.15-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	413 289		13 731		399 558	NS	
Autres dettes	3 631		3 019		612	20.27	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	208 544		182 836		25 708	14.06
	Total IV	2 490 929		1 523 535		967 394	63.50
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 072 123		2 869 519		202 605	7.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 490 929 1 523 535

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 711 540		1 711 540	1 497 352		214 188	14.30
Chiffre d'affaires NET	1 711 540		1 711 540	1 497 352		214 188	14.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 697	9 724		4 027-	41.41-
Autres produits			1 245	282		963	342.18
Total des Produits d'exploitation (I)			1 718 482	1 507 358		211 125	14.01
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			532 869	474 256		58 613	12.36
Impôts, taxes et versements assimilés			23 783	4 934		18 849	382.02
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 333	19 083		3 750-	19.65-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			843 700			843 700	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 817	5 697		3 120	54.75
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 097 555	772 334		325 221	42.11
Total des Charges d'exploitation (II)			2 522 057	1 276 305		1 245 752	97.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			803 574-	231 053		1 034 627-	447.79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			37 638			37 638	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			37 638			37 638	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		38 785		36 363	2 422	6.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		38 785		36 363	2 422	6.66
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		120 000			120 000	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		120 000			120 000	
2. Résultat financier (V-VI)		81 215-		36 363	117 578-	323.34-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		884 789-		267 416	1 152 205-	430.87-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				70 865	70 865-	100.00-
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 794 906		1 543 721	251 185	16.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 679 695		1 347 170	1 332 525	98.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		884 789-		196 551	1 081 340-	550.16-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

38 575 36 013

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 072 123.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 711 540.05 Euros et dégageant un déficit de 884 788.76- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE

La société Q-Park Marseille HDV exploite depuis le 15 juin 2021, le parking Vieux Port - Hôtel de Ville pour le compte de la Métropole Aix Marseille Provence conformément au contrat de DSP signé le 26/03/2021, pour une durée de 7 ans.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte macroéconomique :

Le contexte économique inflationniste lié notamment à la sortie de la crise pandémique et à la guerre en Ukraine n'est pas de nature à modifier significativement l'activité et les résultats des sociétés du groupe Q-Park. Il est difficile pour le groupe d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'inflation la plus significative concerne les coûts relatifs à l'électricité. L'entreprise était préservée en 2022 grâce à un contrat de 3 ans se terminant au 31 décembre 2022. Un nouveau contrat avec un nouveau fournisseur d'électricité a été signé pour l'exercice 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif à mentionner.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto-laveuses, aspirateurs...)

Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Titres immobilisés

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significative, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard: 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entraîné d'impact significatif dans les comptes.

Stocks

Néant.

Traitement des subventions

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2005, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.

La société mère du groupe fiscal est Q-PARK France HOLDING SAS.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

La société mère, Q-Park France Holding, conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Emballages récupérables et divers	78 979		54 267
Immobilisations corporelles en cours	49 413		732 199
TOTAL	128 393		786 466
TOTAL GENERAL	128 393		786 466

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Emballages récupérables et divers			133 246	133 246
Immobilisations corporelles en cours	54 266	0	727 346	727 346
TOTAL	54 266	0	860 592	860 592
TOTAL GENERAL	54 266	0	860 592	860 592

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	1 559	15 333		16 892
TOTAL	1 559	15 333		16 892
TOTAL GENERAL	1 559	15 333		16 892

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	15 333				
TOTAL	15 333				
TOTAL GENERAL	15 333				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		120 000			120 000
TOTAL		120 000			120 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		843 700			843 700
Sur comptes clients	5 697	8 817	5 697		8 817
TOTAL	5 697	852 517	5 697		852 517
TOTAL GENERAL	5 697	972 517	5 697		972 517

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		852 517	5 697		
financières		120 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	374 971	374 971	
Taxe sur la valeur ajoutée	382 311	382 311	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 446	1 446	
Divers état et autres collectivités publiques	26 018	26 018	
Groupe et associés	2 268 735	1 068 735	1 200 000
TOTAL	3 053 481	1 853 481	1 200 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	415	415		
Emprunts et dettes financières divers	2 832	2 832		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 788 860	1 788 860		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 925	61 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	413 289	413 289		
Groupe et associés	11 434	11 434		
Autres dettes	3 631	3 631		
Produits constatés d'avance	208 544	208 544		
TOTAL	2 490 929	2 490 929		

Etat des créances :

Le poste Taxe sur la valeur ajoutée comprend 64 153 euros de compte courant Groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.0000	60 000			60 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	26 018
Total	26 018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Provision - Taxe CET	26 018
Total	26 018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 709 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 737
Total	1 734 183

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Facture à recevoir sur exploitation	3 583
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers et redevances	1 416 243
Fournisseurs - Factures à recevoir sur impôts et taxes diver	289 620
Fournisseurs - Factures à recevoir sur immobilisations	24 737
Total	1 734 183

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	208 544
Total	208 544

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA - Divers	8 90		
PCA - Abonnements automatiques	2 07 6 54		
Total	2 08 5 44		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Prêts	1 200 000		
Autres créances	1 068 735		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 413		
Autres dettes	11 434		
Créances fiscales	64 153		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 345 983
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	196 551-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 149 432
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 149 432
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	196 551
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 345 983
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	196 551
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	196 551

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 703 422
Produits activités annexes	8 118
Total	1 711 540

Résultat d'exploitation :

Ce poste comprend 401 490 euros de charges concernant des entreprises liées.

Ce poste ne comprend pas de produits concernant des entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		38 785
Dont entreprises liées		38 575

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 242 998
Redevances restant dues liées au contrat DSP	6 242 998	
Total (1)		6 242 998

Néant

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement reçu du Crédit Lyonnais pr la ville de Marseille	30 000
Total	30 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIE STRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS Q-PARK MARSEILLE HDV	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
SIRET 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 0 5
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
DGE 6-8 Rue Courtois 93505 PANTIN Cedex	
SIRET	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5

B ACTIVITE	
Activités exercées	Services auxiliaires des transports
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	764 789
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19%	<input type="text"/>
	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0%	<input type="text"/>
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	<input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé
			CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 28/02/2023 Lieu: ISSY LES MOULINEAUX
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: Q PARK BV
Examen de conformité fiscale (ECF)	

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	860 592	(727 346)		77 420	
Immobilisations en cours	AV	AW	727 346	727 346		49 413		
Avances et acomptes	AX	AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
Autres participations	CU	CV						
Créances rattachées à des participations	BB	BC						
Autres titres immobilisés	BD	BE						
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières*	BH	BI						
TOTAL (II)	BJ	860 592	BK	860 592		126 834		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Créances	BX	BY	8 817	366 154		242 404
Autres créances (3)	BZ	CA	2 678 510	2 678 510		2 480 294		
DIVERS	CREANCES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	27 459	27 459		19 987
Comptes de régularisation	DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
		TOTAL (III)	CJ	3 080 940	CK	8 817	3 072 123	2 742 685
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 941 532	1A	869 409	3 072 123	2 869 519		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	1 200 000		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022 En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :9.0.0...0.0.0.....)	DA	900 000	900 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	71 975	52 290	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	374 008	197 142	
	R SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(884 789)	196 551	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	461 194	1 345 983	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	120 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	415	295	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 266	18 089	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 788 860	1 183 789	
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 925	121 775	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	413 289	13 731	
	Autres dettes	EA	3 631	3 019	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	208 544	182 836	
TOTAL (IV)	EC	2 490 929	1 523 535		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 072 123	2 869 519		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 490 929	1 523 535		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	415	295		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSETILLE HDV						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	1 711 540	FH		FI	1 711 540	1 497 352	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 711 540	FK		FL	1 711 540	1 497 352		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 697	9 724		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 245	282		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 718 482	1 507 358	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	532 869	474 256		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 783	4 934		
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			- dotations aux amortissements*		GA	15 333	19 083	
					- dotations aux provisions		GB	843 700		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 817	5 697	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE	1 097 555	772 334	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 522 057	1 276 305		
R SULTAT D'EXPLOITATION (I II)						GG	(803 574)	231 053		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	37 638		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	37 638		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	38 785	36 363	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	38 785	36 363		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	120 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	120 000			
2 R SULTAT FINANCIER (V VI)						GV	(81 215)	36 363		
R SULTAT COURANT AVANT IMP TS (I II III IV V VI)						GW	(884 789)	267 416		

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
R SULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	70 865	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	1 794 906	
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	1 347 170	
5 B N FICE OU PERTE (Total des roduits total des charges)		HN	(884 789) 196 551	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	38 575	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	36 013	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 092 146		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatria

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
										3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9				KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1				KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2				KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX		
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *						LE	78 979	LF		LG	54 267	
	Immobilisations corporelles en cours						LH	49 413	LI		LJ	732 199		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	128 393	LO		LP	786 466		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV				
TOTAL IV						LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	128 393	OH		OJ	786 466			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par virement de poste à poste		3		4				
						1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers						IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV	133 246	MW	133 246	MX	133 246
	Immobilisations corporelles en cours				54 266		MY		MZ	0	NA	727 346	NB	727 346
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				54 266		IY		NG	0	NH	860 592	NI	860 592	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		O0		M7		O0W	
	Autres participations						I0		O0X		O0Y		O0Z	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV						I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				54 266		I4		O0K	0	O0L	860 592	O0M	860 592	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	1 559	QR	15 333	QS		QT	16 892
TOTAL II		QU	1 559	QV	15 333	QW		QX	16 892
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 559	QP	15 333	QQ		QR	16 892

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS D ROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES R PARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL G N RAL (I II III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV Néant *

CADRE A		TAT DES CR ANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA					
		Autres créances clients		UX	374 971		374 971		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO					
		Personnel et comptes rattachés		UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	382 311		382 311	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 446		1 446	
			Divers		VP	26 018		26 018	
		Groupe et associés (2)		VC	2 268 735		1 068 735		1 200 000
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
		Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	3 053 481	VU	1 853 481	VV	1 200 000
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		TAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	415		415				
			à plus de 1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 832		2 832				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 788 860		1 788 860				
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	61 925		61 925				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	413 289		413 289				
		Groupe et associés (2)		VI	11 434		11 434				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 631		3 631				
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	208 544		208 544				
	TOTAUX			VY	2 490 929	VZ	2 490 929				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
						(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table with columns for company designation, exercise period, and various fiscal categories (IR Integrations, Ductions, R Sultat Fiscal) with sub-rows for specific items and their amounts.

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour risque contrat déficitaire	8X	120 000	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>										Néant <input type="checkbox"/> *										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	197 142	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	19 685												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	196 551		Dividendes	- Autres réserves	ZD													
		Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE												
						Report à nouveau		ZF												
	TOTAL I	OF	393 693			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	374 008											
										ZH	393 693									
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ													
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS														
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	401 490	357 035												
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	96 744	91 578											
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV														
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	34 635	25 643											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	532 869	474 256												
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	23 783	4 934												
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z													
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	23 783	4 934												
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	330 708	346 320												
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	214 839	182 933												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*					OB														
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	3.38	%	2.96		%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG														
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH														
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(764 789)	Plus-values à 15 %	JK					Plus-values à 0 %	JL									
				Plus-values à 19 %	JM					Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN					Plus-values à 0 %	JO									
				Plus-values à 19 %	JP					Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4	4	3	2	7	5	9	0	4	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV Néant *

A D TERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B PLUS VALUES, MOINS VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))
 CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))
 CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A) (B) (C)
(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I SUIVI DES MOINS VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II SUIVI DES MOINS VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCI T S *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK MARSEILLE HDV</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECT A L'ENREGISTREMENT DE LA R SERVE SP CIALE POUR L'EXERCICE N					
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II R SERVE SP CIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

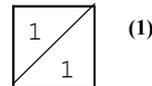
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	0	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 711 540	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	1 711 540	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 245	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	1 245	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	532 869	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	5 409	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	538 278	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 174 507
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 174 507	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 711 540	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	0			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	205 713 356		
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

ADRESSE (voie)

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

60 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

Q-PARK FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

378888234

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

60 000

Adresse :

N°

1

Voie

RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid box

(1)

N° de dépôt

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 2]

N° SIRET [3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS Q-PARK MARSEILLE HDV]

ADRESSE (voie) [1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE]

CODE POSTAL [92130] VILLE [ISSY LES MOULINEAUX]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [P5]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
 COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

N° SIRET : 39519166100077

Néant *

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)**I R INT GRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD) E2 120 000

Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI E9

Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part
de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD Z7**II D UCTIONS** TOTAL I E3 120 000Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A-SD) E4 884 789

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD) E5

Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 % EY

• imposées au taux de 15 % E6

• imposées au taux de 0 % EZ

• imputées sur les moins-values nettes à long terme E7

• imputées sur les déficits antérieurs E8

• autres plus-values imposées au taux de 19 %
(art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI) I9**III R SULTAT FISCAL** TOTAL II F1 884 789

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables Bénéfice (I-II) F2

Déficit (II-I) F3 764 789

Déficit de l'exercice reporté en arrière * F4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I
du tableau n° 2058 B bis)*

Résultat fiscal Bénéfice F6 F8

Déficit F9 764 789

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012022
clos le : 31122022

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice) M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	764 789
Total des déficits restant à reporter		H9	764 789

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II L MENTS ASSUJETTIS AU R GIME FISCAL DES MOINS VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
 ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
 POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

 Dénomination de la société intégrée **SAS Q-PARK MARSEILLE HDV**
 ou du groupe :

 Cocher la case si la déclaration
 souscrite concerne la société mère

 Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
 la déclaration de résultats : **8 RUE COURTOIS
 PANTIN**

(Résultat d'ensemble)

 SIRET Société intégrée **39519166100077**

 Exercice ouvert le : **01012022 C e 31122022**

 Néant *

A R SULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				764 789
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	764 789
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	764 789

B PLUS ET MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL u - a ue S - A u i - a ue A - S aux de 19	BR			A9		
TOTAL u - a ue ED - E u i - a ue E -ED aux de 1		B7			B6	
TOTAL u - a ue 3 EE - EG u i - a ue EG-EE aux de 0			B5			B4

C AUTRES PLUS VALUES A	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

1 r i r e r u d d u i r e c a d e c e i d e r i e d e r u e u d a r e i a u d e u x i e a i a d e a r t i c l e 2 2 3 d u C G I

2 Y c r i a r i e e i r r u i r e e d i r e c r a e i a e c e d i i d e a r t i c l e 3 9 d u C G I

3 L e a u x d e 1 9 c e r e e c i r d r a c e i i r e S P I c e

D e e x i c a i c e r a c e r u r i u e d e d a a i c e

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
 ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
 POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

PANTIN

SIRET Société intégrée 39519166100077

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

 Cocher la case si la déclaration
 souscrite concerne la société mère
 (résultat d'ensemble)

 Néant *

RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	FA		FB	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2020				
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				
Autres régularisations (à détailler)				
TOTAL				
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK				

B PLUS ET MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.												
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)												
Autres régularisations (à détailler)												
Sous Total												
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %												
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %												
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %												

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

N°SIRET : 3 9 5 1 9 1 6 6 1 0 0 0 7 7

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art 22 I du CGI)	1	5	0
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 22 I du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	(764 789)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										Q PARK FRANCE HOLDING										
SIREN de la société mère :										4	4	3	2	7	5	9	0	4		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										SAS Q-PARK MARSEILLE HDV										
SIREN de la société intégrée :										3	9	5	1	9	1	6	6	1		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										8 RUE COURTOIS PANTIN										
Exercice ouvert le :										0	1	0	1	2	0	2	2			
Clos le :										3	1	1	2	2	0	2	2			
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB					
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD					
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI										
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO					
TOTAL										MP					MQ					

B PLUS VALUES ET MOINS VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 -PAP-SD

2 L r ue a ci i er diaire e i re r ide e u a ci ra re re i de ui u du exercice e c di i ur re e re du r u e au re ue ce e d re u i e i ur e ci e ra ce

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)

Au titre de 2022

D i a i de e re rie	SAS Q-PARK MARSEILLE HDV													
N SIRET de a i e e ri ci a	3	9	5	1	9	1	6	6	1	0	0	0	7	7
Adre e	N	1												
	V ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE												
	C de a	9	2	1	3	0								
	C u e	ISSY LES MOULINEAUX												
C de Ac i i	5	2	2	1	Z									
Ac i i	Services auxiliaires des transports													

A	Date	Signature
ISSY LES MOULINEAUX	08/02/2023	Q PARK BV

I. GÉNÉRALITÉS

P ri de de r re ce (JMMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Da e de ce a i	W	W	/			/				
----------------	---	---	---	--	--	---	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	1 174 507
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 711 540
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	205 713 356

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	38 575-
EBITDA fiscal de l'exercice	b	58 788
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1)-75% x (c-1)	c-2	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2021)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o	2 999 947			2 999 947
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r		3 000 000		3 000 000

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de

SAS Q-PARK MARSEILLE HDV

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	727 345. 96-	77 420. 24	804 766. 20-	NS
22510000 DSP - Ascenseurs	4 850. 00		4 850. 00	
22514000 DSP - Détection incendie & gaz	17 559. 50		17 559. 50	
22515000 DSP - Ventilation désenfumage	7 464. 12		7 464. 12	
22517000 DSP - Installation vidéo inter	6 460. 73	1 391. 35	5 069. 38	364. 35
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc	2 260. 00	2 260. 00		
22527000 DSP - Autres Agencts, Amenagts	86 933. 00	75 328. 00	11 605. 00	15. 41
22810000 DSP - Mat péage & contrôle ac	7 718. 62		7 718. 62	
28250000 Amt. parking mis en conces DSP	589. 98-		589. 98-	
28251000 Amt. Instal & agenct conces DS	15 974. 75-	1 559. 11-	14 415. 64-	924. 61-
28252000 Amt. équip. mis en concess DSP	327. 41-		327. 41-	
29210000 Prov. dépréc. des immos	843 699. 79-		843 699. 79-	
IMMOBILISATIONS EN COURS	727 345. 96	49 413. 42	677 932. 54	NS
23110000 Immo en cours - Tvx de rénovat	727 345. 96	49 413. 42	677 932. 54	NS
Total II		126 833. 66	126 833. 66-	100. 00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	366 154. 33	242 403. 96	123 750. 37	51. 05
41110000 Clients	374 971. 33	248 101. 38	126 869. 95	51. 14
49100000 Prov. dép. des comptes clients	8 817. 00-	5 697. 42-	3 119. 58-	54. 75-
AUTRES CREANCES	2 678 509. 93	2 480 294. 21	198 215. 72	7. 99
44562300 TVA s/immo décaiss en att. 20%	65 439. 65	13 773. 23	51 666. 42	375. 12
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%	12 554. 54	4 833. 39	7 721. 15	159. 75
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	64 153. 43		64 153. 43	
44586100 TVA s/fact. non parvenue expl	236 040. 56	148 289. 03	87 751. 53	59. 18
44586700 TVA s/fact. non parvenue immo	4 122. 80		4 122. 80	
44715000 Taxe CET	1 446. 00	1 448. 00	2. 00-	0. 14-
44821000 Prov. Taxe CET	26 018. 00	43 956. 00	17 938. 00-	40. 81-
45115000 Emprunts GRP France	1 200 000. 00	1 200 000. 00		
45115500 C/CT s/European Cash Pool	1 068 734. 95	1 067 994. 56	740. 39	0. 07
DISPONIBILITES	27 459. 20	19 986. 67	7 472. 53	37. 39
51111000 CB à l'encaissement	5 795. 00	1 883. 60	3 911. 40	207. 66
51112000 GR à l'encaissement	8. 70	38. 80	30. 10-	77. 58-
51113000 Télépéage à l'encaissement	12 609. 10	9 405. 80	3 203. 30	34. 06
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissem	1 817. 50	1 600. 77	216. 73	13. 54
53000000 Caisse parcs Espèces	7 148. 90	7 055. 30	93. 60	1. 33
53010000 Caisse coffre parcs	80. 00	2. 40	77. 60	NS
Total III	3 072 123. 46	2 742 684. 84	329 438. 62	12. 01
TOTAL GENERAL	3 072 123. 46	2 869 518. 50	202 604. 96	7. 06

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	900 000. 00	900 000. 00		
10130000 Capital Social	900 000. 00	900 000. 00		
RESERVE LEGALE	71 975. 00	52 290. 00	19 685. 00	37. 65
10611000 Réserve légale	71 975. 00	52 290. 00	19 685. 00	37. 65
REPORT A NOUVEAU	374 008. 22	197 142. 00	176 866. 22	89. 72
11000000 Report à nouveau bénéficiaire	374 008. 22	197 142. 00	176 866. 22	89. 72
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	884 788. 76-	196 551. 22	1 081 339. 98-	550. 16-
Total I	461 194. 46	1 345 983. 22	884 788. 76-	65. 74-
PROVISIONS POUR RISQUES	120 000. 00		120 000. 00	
15180000 Autres prov. pour R & Charges	120 000. 00		120 000. 00	
Total III	120 000. 00		120 000. 00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	414. 73	295. 27	119. 46	40. 46
51215000 Banques dans Cash-Pool	414. 73	295. 27	119. 46	40. 46
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	14 265. 75	18 089. 40	3 823. 65-	21. 14-
16550000 Cautions sur badges	2 045. 00	2 045. 00		
16550100 Dépôts de garantie	786. 75	800. 00	13. 25-	1. 66-
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	11 434. 00	15 244. 40	3 810. 40-	25. 00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 788 859. 57	1 183 789. 36	605 070. 21	51. 11
40600000 Fournisseurs GRP	79 413. 22	97 909. 16	18 495. 94-	18. 89-
40810000 FNP exploit.	3 583. 00	3 270. 00	313. 00	9. 57
40820000 FNP S/Loyer & Redev	1 416 243. 35	889 734. 20	526 509. 15	59. 18
40826000 FNP impôts et taxes divers	289 620. 00	192 876. 00	96 744. 00	50. 16
DETTES FISCALES ET SOCIALES	61 925. 11	121 775. 16	59 850. 05-	49. 15-
44412000 IS Groupe - QPH		70 865. 00	70 865. 00-	100. 00-
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	61 925. 11	40 724. 18	21 200. 93	52. 06
44583000 TVA consolidée Groupe QPH		10 185. 98	10 185. 98-	100. 00-
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	413 288. 77	13 730. 58	399 558. 19	NS
40410000 Fourn. s/immos	381 638. 93		381 638. 93	
40451900 Fourn. s/immos honoraires	6 913. 04	13 730. 58	6 817. 54-	49. 65-
40840000 FNP immos	24 736. 80		24 736. 80	
AUTRES DETTES	3 631. 00	3 019. 15	611. 85	20. 27
41199900 Clients créditeurs	3 631. 00	3 019. 15	611. 85	20. 27
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	208 544. 07	182 836. 36	25 707. 71	14. 06
48710000 PCA divers	889. 84	655. 65	234. 19	35. 72
48710100 PCA abonnements automatique	207 654. 23	182 180. 71	25 473. 52	13. 98
Total IV	2 490 929. 00	1 523 535. 28	967 393. 72	63. 50
TOTAL GENERAL	3 072 123. 46	2 869 518. 50	202 604. 96	7. 06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12		31/12/2021 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 711 540.05	1 497 351.79	214 188.26	14.30		
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	1 327.28-	550.29	1 877.57-	341.20-		
70614000 Chèques horaires (PMS)		2.00	2.00-	100.00-		
70614100 CA Q-Park résa	96 569.29	67 898.06	28 671.23	42.23		
70614300 Espèces Horaires (PMS)	60 091.32	62 777.05	2 685.73-	4.28-		
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	644 912.20	515 874.03	129 038.17	25.01		
70614500 Cartes GR Total	18 880.04	15 723.42	3 156.62	20.08		
70614600 Cartes Télépéage et autres	129 698.49	101 347.59	28 350.90	27.97		
70614800 Cartes - Congrès,Forfait,Hotel	38 552.20	36 650.29	1 901.91	5.19		
70614900 Cartes - Ventes directes	1 203.33	273.33	930.00	340.25		
70615000 Cartes - Assoc. Comm. Ville		888.33	888.33-	100.00-		
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	453 690.35	383 373.55	70 316.80	18.34		
70615200 Abonnés 6*24 (c2c)	31 858.15	40 222.85	8 364.70-	20.80-		
70615300 Abonnés 5*24 (c2c)	221 870.03	178 971.74	42 898.29	23.97		
70615500 Abonnement nuit + WE (c2c)	269.86	101.40	168.46	166.13		
70615700 Dépassement Abonnement (c2c)	2 662.61	3 138.33	475.72-	15.16-		
70615900 Autres Recettes Horaire divers	331.42-	219.67	551.09-	250.87-		
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	312.51-	63 876.05-	63 563.54	99.51		
70616900 Abonnement Multi-parcs (c2c)		2.26	2.26-	100.00-		
70617100 Abonnement manuel divers		140 025.65	140 025.65-	100.00-		
70634000 Rémunération s/ct PUB (c2c)	2 209.96	2 154.16	55.80	2.59		
70641000 Carte perdue (c2c)	458.26	416.60	41.66	10.00		
70643100 Charges locatives amodia (c2c)	2 467.61	3 283.39	815.78-	24.85-		
70880200 Location présent. journ (c2c)	250.00	250.00				
70890000 MAD emplacement lavage (c2c)	7 867.56	7 083.85	783.71	11.06		
Chiffre d'affaires NET	1 711 540.05	1 497 351.79	214 188.26	14.30		
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	5 697.42	9 724.30	4 026.88-	41.41-		
78160000 Rep prov. créances douteuses	5 697.42	9 724.30	4 026.88-	41.41-		
AUTRES PRODUITS	1 244.92	281.54	963.38	342.18		
75800000 Produits divers gestion	804.92	1.54	803.38	NS		
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	440.00	280.00	160.00	57.14		
Total des Produits d'exploitation	1 718 482.39	1 507 357.63	211 124.76	14.01		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	532 868.70	474 256.11	58 612.59	12.36		
61122000 Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	301 663.53	239 197.64	62 465.89	26.11		
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	85 577.00	103 588.00	18 011.00-	17.39-		
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	7 344.00	7 344.00				
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	6 905.40	6 905.40				
61423000 Chg Loc refact -TF,TEOM,aut...	96 744.00	91 578.00	5 166.00	5.64		
61596000 Sinistres RC (indemnité versée	1 921.64		1 921.64			
61610000 Assurances RC	486.50	374.50	112.00	29.91		
61625000 Assurance DB + PE + DO	7 447.49	7 349.62	97.87	1.33		
62372000 Commissions Q-Park Résa	19 313.85	13 579.61	5 734.24	42.23		
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,..	4 176.42	2 943.51	1 232.91	41.89		
62782000 Frais bancaires autres	1 015.12	1 179.83	164.71-	13.96-		
62784000 Frais commissions sur cautions	273.75	216.00	57.75	26.74		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 783.00	4 934.00	18 849.00	382.02		
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)	23 783.00	4 934.00	18 849.00	382.02		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	15 333. 03	19 083. 22	3 750. 19-	19. 65-
68110100 DAP immo incorp s/constr	15 333. 03	19 083. 22	3 750. 19-	19. 65-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS	843 699. 79		843 699. 79	
68160000 Prov dépréciation des immos	843 699. 79		843 699. 79	
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 817. 00	5 697. 42	3 119. 58	54. 75
68174000 Prov. pour clients douteux	8 817. 00	5 697. 42	3 119. 58	54. 75
AUTRES CHARGES	1 097 554. 99	772 334. 01	325 220. 98	42. 11
65100000 Redevances FIXE	1 057 152. 00	680 128. 45	377 023. 55	55. 43
65110000 Redevances VARIABLE	34 994. 48	88 817. 00	53 822. 52-	60. 60-
65410000 Pertes créances irrécouv exerc	5 405. 46	3 386. 62	2 018. 84	59. 61
65800000 Charges diverses gestion	3. 05	1. 94	1. 11	57. 22
Total des Charges d'exploitation	2 522 056. 51	1 276 304. 76	1 245 751. 75	97. 61
Résultat d'exploitation	803 574. 12-	231 052. 87	1 034 626. 99-	447. 79-
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE	37 638. 00		37 638. 00	
75590000 Reprise Prov renouvellement im	37 638. 00		37 638. 00	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE	37 638. 00		37 638. 00	
65590000 Prov. pour renouvellement	37 638. 00		37 638. 00	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	38 785. 36	36 363. 35	2 422. 01	6. 66
76801500 Pénalités de retard	210. 00	350. 00	140. 00-	40. 00-
76802000 Intérêts pdts C/CT sté lié	38 575. 36	36 013. 35	2 562. 01	7. 11
Total des Produits financiers	38 785. 36	36 363. 35	2 422. 01	6. 66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	120 000. 00		120 000. 00	
68670000 Prov sur contrat déficitaire	120 000. 00		120 000. 00	
Total des Charges financières	120 000. 00		120 000. 00	
Résultat financier	81 214. 64-	36 363. 35	117 577. 99-	323. 34-
Résultat courant avant impôts	884 788. 76-	267 416. 22	1 152 204. 98-	430. 87-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		70 865. 00	70 865. 00-	100. 00-
69500000 Impôt sur les sociétés		70 865. 00	70 865. 00-	100. 00-
Total des produits	1 794 905. 75	1 543 720. 98	251 184. 77	16. 27
Total des charges	2 679 694. 51	1 347 169. 76	1 332 524. 75	98. 91
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	884 788. 76-	196 551. 22	1 081 339. 98-	550. 16-